



# Bulletin Officiel

N°6443 Jeudi 23 Septembre 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
ARRETES AU 30 JUIN 2021

3

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

4

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP-

5

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP-

6

### PROJET DE RESOLUTIONS AGO

MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP-

7

### INFORMATIONS POST AGE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

9

### COMMUNIQUE DE PRESSE

TAWASOL GROUP HOLDING

11

### AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE

AMI ASSURANCES

12

### EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES SUBORDONNES

BH BANK SUBORDONNE 2021-02

18

TUNISIE LEASING ET FACTORING – TLF 2021 SUBORDONNE

26

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne (MISE A JOUR EN DATE DU 03/05/2021)

**ANNEXE III**

**ETATS FINANCIERS ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020**

- SOCIETE TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES -STAG-
- MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP-

**ANNEXE IV**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020**

- MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP-

**ANNEXE V**

**SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2021**

- ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
- TUNISO-EMIRATIE SICAV

**COMMUNIQUE DU CMF**

**RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE  
RELATIF A LA PUBLICATION DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES  
ARRETES AU 30 JUIN 2021**

**Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse, qu'elles sont tenues**, en vertu de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, de :

- **Fournir au CMF et à la BVMT**, sur supports papiers et magnétique, **leurs états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2021** accompagnés du rapport intégral du ou des commissaires aux comptes, et ce, **au plus tard le 31 août 2021**.

Ces états doivent être établis conformément aux normes comptables en vigueur et notamment à la norme n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

- **Procéder à la publication** de ces états financiers intermédiaires dans un quotidien paraissant à Tunis, accompagnés du texte intégral du rapport du ou des commissaires aux comptes, après leur dépôt ou envoi au CMF, et ce, **dans le même délai**.

Pour les besoins de la publication dans le quotidien, les sociétés peuvent se limiter à publier les notes sur les états financiers obligatoires et les notes les plus pertinentes sous réserve de l'obtention de l'accord écrit du commissaire aux comptes.

**Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.**

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP-**

Siège Social : Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I la Charguia 2, BP 2035, Ariana

Les actionnaires de la société MIP S.A sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire, prévue pour **le Jeudi le 14 Octobre 2021 à 10 H** au siège actuel de la société, impasse Rue des entrepreneurs, Z.I Charguia 2 Ariana., à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations sociales de MIP relatives aux exercices allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 ;
2. Rapports du Conseil d'Administration sur la gestion et les opérations sociales du groupe « MIP » relatives aux exercices allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020 ;
3. Rapports du Commissaire aux comptes individuels et consolidés sur le dit exercice ;
4. Approbation s'il y a lieu des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2020 ;
5. Approbation des conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
6. Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;
7. Quitus à donner s'il y a lieu au Conseil d'Administration pour sa gestion durant l'exercice 2020 ;
8. Nomination des administrateurs ;
9. Nomination du commissaire aux comptes ;
10. Questions diverses.

---

2021- AS -1079

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP-**

Siège Social : Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I la Charguia 2, BP 2035, Ariana

Les actionnaires de la société MIP S.A sont convoqués à une Assemblée Générale Extraordinaire, prévue pour le **Jeudi le 14 Octobre 2021 à 11H** au siège actuel de la société, impasse Rue des entrepreneurs, Z.I Charguia 2 Ariana., à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Décider de la continuité d'exploitation ;
2. Augmentation du capital ou mise en difficulté de la société en déclenchant la procédure collective.
3. Questions diverses ; et
4. Pouvoirs pour formalités.

---

2021- AS -1080

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

**MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE -MIP-**

Siège Social : Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I la Charguia 2, BP 2035, Ariana

Projet de résolutions de la société MIP à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 14 octobre 2020.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020 ainsi que le rapport de gestion du Groupe relatif à l'exercice 2020, approuve les dits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldant par un total bilan de **7 974 232 DT** et faisant ressortir un résultat déficitaire de **1 258 879 DT**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes afférents aux états financiers consolidés, approuve les états financiers du Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldant par un total bilan de **9 988 364 DT** et faisant ressortir un résultat déficitaire de **1 889 737DT**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les déficits de l'exercice 2020 qui s'élevant à **1 258 879 DT** en résultats reportés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des rapports spéciaux du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité tels qu'elles viennent d'être présentées par le Conseil d'Administration dans son procès-verbal en date du 01 septembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire constate que le mandat des membres du conseil d'administration expire à l'issue de la présente assemblée, décide la nomination de :

- 
- 
- 

Comme administrateurs pour un nouveau mandat de trois années se terminant avec la tenue de l'Assemblée générale ordinaire de la société statuant sur les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire, constatant que le mandat du commissaire aux comptes expire à l'issue de la présente Assemblée, décide de nommer .....commissaire aux comptes pour un nouveau mandat de trois exercices sociaux consécutifs expirant à la tenue de l'assemblée générale statuant sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....

### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs, au représentant légal de la Société et/ou à toute personne qui pourra être mandatée par lui, pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à .....



**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**INFORMATIONS POST AGE**

**L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD**

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17 Septembre 2021, la Société l'Accumulateur Tunisien –ASSAD- publie ci-dessous les résolutions adoptées.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire, décide d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de 12 000 000 de dinars tunisiens à 24 000 000 de dinars tunisiens, par incorporation de réserves d'un montant de 12 000 000 de dinars à prélever sur les réserves ordinaires et ce par la création et l'émission de 12 000 000 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale de un dinar (1 TND) chacune à répartir entre les anciens actionnaires et les cessionnaires de droits d'attribution à raison d'une action nouvelle gratuite pour Une action ancienne. La jouissance des actions nouvelles gratuites est fixée à partir du 01 janvier 2021.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir au conseil d'administration pour la réalisation de cette augmentation du capital.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**DEUXIEME RESOLUTION**

Vu la décision d'augmenter le capital social de la Société, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide, par conséquent, de modifier l'article 6 des statuts comme suit :

**Article 6 (nouveau)**

Le capital social est fixé à VINGT QUATRE MILLIONS DE DINARS (24 000 000 TND), divisé en VINGT QUATRE MILLIONS D' ACTIONS (24 000 000 A) de nominal UN DINAR (1 DT) chacune, toutes nominatives entièrement libérées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'adopter la nouvelle version des statuts mise à jour conformément à la réglementation en vigueur et notamment aux dispositions de la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne pouvoir à M. le Président du Conseil d'Administration de la société pour la signature des statuts mis à jour.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

---

2021- AS -1082

**AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE TAWASOL GROUP HOLDING SA**  
**Siège Social : 20 Rue des Entrepreneurs-ZI Charguia II-2035-Ariana**

**PROLONGATION DU DELAI DE DEPOT DES CANDIDATURES  
POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE T.G.H.**

Il est porté à la connaissance des candidats pour le poste d'un administrateur indépendant au Conseil d'Administration de la société TGH que le délai de dépôt des candidatures prévue pour le 10 septembre 2021 est prolongé au 20 octobre 2021 et les autres dispositions prévues à l'annonce du 27 avril 2021 restent inchangées.

---

*(\*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

---

2021- AS -1083

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**AUGMENTATION DE CAPITAL EN NUMERAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021. Il doit être, également, accompagnée des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Cet avis annule et remplace celui publié au BO n°6430 du 06 Septembre 2021**

**Société AMI Assurances**

*Société Anonyme au capital de 40 983 736 dinars divisé en 40 983 736 actions  
de nominal 1 dinar entièrement libérées*

*Siège social : Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis*

**1. Décision à l'origine de l'opération**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « AMI Assurances » réunie le **25/12/2020** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **46 408 054D** pour le porter de **40 983 736D** à **87 391 790D** par l'émission de **46 408 054** actions nouvelles de nominal **1D** à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2021**.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée:

1. d'offrir les actions non souscrites au public
2. de limiter le montant de l'augmentation du capital à celui des souscriptions à condition que celui-ci atteigne les trois-quarts (3/4) au moins de l'augmentation du capital proposée.

**2. But de l'émission**

L'augmentation de capital, objet du présent prospectus, s'insère dans le cadre de la régularisation de la situation des capitaux propres et du respect des dispositions de l'article **388** du Code des Sociétés Commerciales. En effet, l'application de l'article 388 sera réalisée à travers la mise en place d'une restructuration financière permettant d'équilibrer les capitaux propres de la société conformément à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler que l'examen du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31/12/2020, indique que la Société a enregistré un bénéfice net de 624 641 DT au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et qu'à cette date, ses capitaux propres sont négatifs de (64 124 657) DT.

A cet effet, et dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement et de restructuration financière de la Société, adopté par le Conseil d'Administration, et de l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 05 juin 2020, a décidé l'émission de titres participatifs d'un montant de 40 000 000 DT, réservée entièrement à la Banque Nationale Agricole (BNA Bank) qui sera réalisée courant le dernier trimestre 2021, et l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, réunie le 25 décembre 2020, a décidé l'augmentation du capital social en numéraire pour un montant global de 92 816 108 DT (réparti à parts égales entre la valeur nominale et la prime d'émission).

Il convient de noter que l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales (CSC) prévoit que : « L'assemblée générale extraordinaire qui n'a pas prononcé la dissolution de la société dans l'année qui suit la constatation des pertes, est tenue de... ou procéder à l'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui de ces pertes».

Or, il appert de ce qui précède que l'augmentation de capital envisagée par la société « AMI Assurances » ne permet pas de résorber le montant total des pertes cumulées figurant au niveau des capitaux propres, ni à régulariser la situation des fonds propres au regard des dispositions de l'article 388 sus visé.

**Partant de ce fait, la société AMI Assurances s'engage à convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire le jour de la tenue de son Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers relatifs à l'exercice 2021 et ce, en vue de décider d'une augmentation de capital en numéraire, si la situation financière de la société l'exigerait et si les dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales ne seraient pas respectées.**

### **3. Caractéristiques de l'émission**

Le capital social sera augmenté de **46 408 054D** par souscription en numéraire et émission de **46 408 054** actions nouvelles.

**Nombre d'actions à émettre : 46 408 054 actions**

**Valeur nominale des actions : 1 dinar**

**Forme des actions : Nominative**

**Catégorie : Ordinaire**

#### **3.1. PRIX D'EMISSION**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **2D**, soit **1D** de valeur nominale et **1D** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

#### **3.2. DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION**

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible :** La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de **77** actions nouvelles pour **68** actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. « AMI Assurances » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

### 3.3. JOUISSANCE DES ACTIONS NOUVELLES

Les nouvelles actions porteront jouissance à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2021**.

### 3.4. PERIODE DE SOUSCRIPTION

La souscription aux **46 408 054** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de **(77)** actions nouvelles pour **(68)** actions anciennes, et ce du **22/09/2021 au 14/10/2021** inclus<sup>1</sup>

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions nouvelles non souscrites seront mises à la disposition du public et ce du **18/10/2021 au 22/10/2021** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les  $\frac{3}{4}$  de l'augmentation décidée (soit **34 806 041** actions).

### 3.5. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société « AMI Assurances » exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **2D**, soit **1D** représentant la valeur nominale de l'action et **1D** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas **(3)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la TUNISIE CLEARING créditera le compte indisponible **03 045 175 0321 000012 72** ouvert sur les livres de la BNA conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

---

<sup>1</sup> Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.

### **3.6. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET REGLEMENT LIVRAISON TITRES CONTRE ESPECES**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant un bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/10/2021 à 16h** à Maxula Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Maxula Bourse), via l'Espace Adhérent de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING et ce, à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

### **3.7. MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par Maxula Bourse, Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

### **3.8. MODE DE PLACEMENT**

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des **40 983 736** actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

## **4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES TITRES EMIS**

### ***4.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes***

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

### ***4.2. Régime de négociabilité:*** Les actions sont librement négociables.

### ***4.3. Régime fiscal applicable***

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- L'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

#### **4.4. MARCHE DES TITRES**

Depuis le **10/12/2014**, les actions AMI Assurances sont négociées sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, conformément aux dispositions de l'article 75 du Règlement Général de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

#### **4.5. COTATION DES TITRES**

##### ***4.5.1. Cotation en bourse des actions anciennes***

Les **40 983 736** actions anciennes composant le capital actuel de la société « AMI Assurances » seront négociées sur le marché hors cote de la Bourse à partir du **22/09/2021**, droits de souscription détachés.

##### ***4.5.2. Cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire***

Les **46 408 054** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

##### ***4.5.3. Cotation en bourse des droits de souscription***

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du **22/09/2021 au 14/10/2021 inclus**<sup>2</sup>  
Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

---

<sup>2</sup> Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant les séances de bourse allant du **11/10/2021 au 14/10/2021** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant lesdites séances.



#### **4.6. TRIBUNAL COMPETENT EN CAS DE LITIGES**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1.

#### **4.7. PRISE EN CHARGE PAR TUNISIE CLEARING**

Les droits de souscription seront pris en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680077** » durant la période de souscription préférentielle, soit du **22/09/2021 au 14/10/2021**.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN0007680085** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Maxula Bourse – Intermédiaire en bourse.

**Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'un prospectus visé par le CMF sous le N°21-1059 en date du 30 Août 2021, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2021 pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2021.**

**Le prospectus suvisé est mis à la disposition du public, sans frais, au siège social de la société AMI Assurances (*Cité des pins, Zone Nord Est les Berges du lac 2 1053 Tunis*), de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse (Complexe le Banquier, Avenue Tahar HADDAD Les Berges du lac 1053 Tunis), Maxula Bourse, intermédiaire en Bourse (Rue du Lac Léman, Centre Nawrez 1053 Les Berges du lac, Tunis), sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn), sur le site de BNA Capitaux: [www.bnacapitaux.com.tn](http://www.bnacapitaux.com.tn) et sur le site de Maxula Bourse: [www.maxulabourse.com.tn](http://www.maxulabourse.com.tn)**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné  
« BH BANK Subordonné 2021-02 »**

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BH BANK réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 150 MDT sur une période maximale de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 27/08/2021, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant 50 000 000 dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars selon les conditions suivantes :

- Catégorie A : 5 ans dont 1 année de grâce au taux variable de TMM+2,55% ;
- Catégorie B : 5 ans in fine au taux variable de TMM+2,70% ;
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de grâce au taux fixe de 9,10% ;
- Catégorie D : 7 ans dont 2 années de grâce au taux variable de TMM+2,90%.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**

**Montant**

L'emprunt obligataire subordonné «BH BANK subordonné 2021-2» est d'un montant de 50 000 000 dinars, divisé en 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 70 000 000 dinars, divisé en 700 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **20/09/2021** et clôturées sans préavis au plus tard le **19/10/2021**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (70 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 700 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 50 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **19/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **29/10/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions au présent emprunt obligataire subordonné et les versements seront reçus à partir du **20/09/2021** aux guichets de la **BH INVEST**, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3<sup>ème</sup> Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

### **But de l'émission**

Le but de la présente émission est de :

- Respecter les indicateurs de gestion prudentielle ;
- Satisfaire les demandes de la clientèle en matière de crédit et réaliser les objectifs prévus ;
- Respecter les nouvelles décisions énoncées par la Banque Centrale en matière de gestion des risques (risques opérationnels et risque de marché) ;
- Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation du Business Plan ;
- Renforcer les ressources stables de la banque pour aboutir à un ratio de liquidité supérieur à 90% ;
- Financer le budget d'investissement.

### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **Dénomination de l'emprunt** : « BH BANK Subordonné 2021-02 »
- **Nature des titres** : Titres de créance
- **Forme des titres** : Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par l'intermédiaire BH INVEST.  
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

### **Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

### **Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation subordonnée souscrite portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **19/10/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **19/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

***Pour la catégorie A de 5 ans dont 1 année de grâce***

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

***Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans In Fine***

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,70%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 270 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

***Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :***

- Taux fixe : Taux annuel brut de **9,10%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

***Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :***

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,90%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 290 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

**Intérêts**

Les intérêts sont payés à terme échu le **19 octobre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, pour le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

**Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un quart de la valeur nominale, soit 25 DT par obligation à partir de la deuxième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories C et D feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la troisième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **19/10/2026** pour la catégorie A et B, le **19/10/2028** pour la catégorie C et D.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **19 octobre** de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2023**.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le remboursement en capital aura lieu le **19/10/2026**.

Pour la catégorie C et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **19/10/2022** et le premier remboursement en capital aura lieu le **19/10/2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

• **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,10%** l'an pour la catégorie C.

• **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,863% pour la catégorie A, de 9,013% pour la catégorie B et de 9,213% pour la catégorie D. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,55%** pour la catégorie A, de **2,70%** pour la catégorie B et de **2,90%** pour la catégorie D et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt subordonné:**

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» sont émises selon 4 catégories :

- une catégorie A sur une durée de vie totale de 5 ans dont une année de grâce ;
- une catégorie B sur une durée de vie totale de 5 ans In Fine ;
- une catégorie C sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce ;
- une catégorie D sur une durée de vie totale de 7 ans dont deux années de grâce.

- **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3,5 ans** pour la catégorie **A** et de **5 ans** pour les catégories **B, C** et **D**.

**Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **4,174 années** pour la catégorie **C**.

**Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang**

- **Rang de créance :** En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/2021 sous le n°21-00. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :** L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

**Garantie :**

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est assorti d'aucune garantie.

**Notation de l'emprunt:**

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

**Notation de la banque :**

Le 03/06/2021, l'agence de notation STANDARDS&POOR'S a révisé à la baisse les notes à long et court terme de la banque soit "CCC+" à long terme, "C." à court terme et des perspectives d'avenir "stables".

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire subordonné «BH Subordonné 2021-2» est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et

les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus aux guichets de BH INVEST, intermédiaire en Bourse sis à l'immeuble BH Assurance–Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed–3<sup>ème</sup> Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis.

### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations**

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Fiscalité des titres**

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n° 96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 13 de la loi de finances 2017, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (**5 000 dinars**) sans que ce montant n'excède mille dinars (**3 000 dinars**) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées:**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées à la souscription ) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BH BANK Subordonné 2021-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

### **Marché des titres :**

A fin août 2021, il existe 7 emprunts obligataires émis par la BH BANK (6 cotés et 1 non encore coté) sur le marché obligataire de la cote de la BVMT.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie émis par l'émetteur et sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, BH BANK s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « BH INVEST » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **BH BANK Subordonné 2021-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par Tunisie Clearing :**

BH BANK s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné «BH BANK Subordonné 2021-2» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Tribunal compétent en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

**Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe «Rang de créance»**).

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.



Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération «BH BANK Subordonné 2021-02 » visée par le CMF en date du 31/08/2021 sous le numéro 21-1060, du document de référence «BH BANK 2021 » enregistré par le CMF en date du 30/08/2021 sous le numéro 21-003. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021, pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/10/2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la BH BANK, 18 Avenue Mohamed V, 1080 Tunis, BH INVEST, Immeuble BH Assurance – Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed – 3ème Etage – Centre Urbain Nord 1003 Tunis, , tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn).

Les états les financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activités relatifs au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**
**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

## Emprunt Obligataire Subordonné « TLF 2021 Subordonné »

**Décisions à l'origine de l'émission**

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING ET FACTORING réunie le **26/06/2020** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires subordonnés d'un montant total ne dépassant pas 30 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **14/12/2020** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné «**TLF 2021-Subordonné**» d'un montant de 15 millions de dinars, susceptible d'être porté à 20 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+2,20% brut l'an au minimum et TMM+3,50% brut l'an au maximum pour le taux variable, et entre 9,00% brut l'an au minimum et 12,00% brut l'an au maximum pour le taux fixe. Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

La Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit : 9,80% brut l'an et/ou TMM+3,00% sur 5 ans.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**
**Montant :**

L'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » est d'un montant de 15 Millions de dinars susceptible d'être porté à 20 Millions de dinars, divisé en 150 000 obligations subordonnées susceptibles d'être portés à 200 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Période de souscription et de versement**

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **14/09/2021** et clôturées au plus tard le **28/10/2021**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions à cet emprunt subordonné seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 15 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **28/10/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **11/11/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

### **Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public**

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **14/09/2021** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

### **But de l'émission**

TUNISIE LEASING ET FACTORING, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie.

A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

### **CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS**

- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Dénomination de l'emprunt** : «TLF 2021 Subordonné»
- **Nature des titres** : Titres de créances.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE LEASING ET FACTORING.

### **Prix de souscription et d'émission:**

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

### **Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **28/10/2021**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises qui servira de base à la négociation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **28/10/2021** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :**

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées « **TLF 2021 Subordonné** » seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.
- Taux fixe : Taux annuel brut de 9,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement-remboursement :**

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **28/10/2026**.

**Prix de remboursement :**

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

**Paiement :**

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **28 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **28/10/2022**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :**

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de **9,80%** l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de juillet 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,313% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,313%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **3,00%** et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :**

• **Durée totale:**

Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « **TLF 2021 Subordonné** » sont émises sur une durée de **5 ans**.

• **Durée de vie moyenne:**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

• **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,666 années**.

**Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 11 août 2021 sous le numéro 21/002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

**Garantie :**

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

**Notation de la société :**

En date du **20 juillet 2021**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing et Factoring à **BBB (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à F3 (tun).

**Notation de l'emprunt:**

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **25 août 2021**.

**Mode de placement :**

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de Tunisie Valeurs (Tunis Centre Urbain Nord, Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

### **Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées**

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

### **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt obligataire subordonné) ainsi que la tenue de registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi et la quantité y afférente.

### **Marché des titres**

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

### **Prise en charge par Tunisie Clearing :**

TUNISIE LEASING ET FACTORING s'engage dès la clôture de l'emprunt subordonné « **TLF 2021-Subordonné** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

### **Tribunaux compétents en cas de litige :**

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

### **Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :**

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- **Qualité de crédit de l'émetteur:**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :**

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 30 août 2021 sous le numéro **21-1058**, du document de référence « **TLF 2021** » enregistré par le CMF en date du **11/08/2021** sous le n°**21-002**, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 pour tout placement sollicité après le 31/08/2021 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre de l'exercice 2021 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2021.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING ET FACTORING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, intermédiaire en bourse, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2021 et les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2021 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 31/08/2021 et le 20/10/2021.

2021- AS -1056

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)  
email : [cmf@cmf.tn](mailto:cmf@cmf.tn)  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCYM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	205,943	205,972		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	140,929	140,951		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	117,704	117,720		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	126,398	126,418		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	123,027	123,043		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	122,294	122,315		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	118,210	118,227		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,937	47,941		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	34,368	34,374		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	116,613	116,630		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	18,183	18,186		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	129,200	129,213		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,190	1,190		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	123,595	123,612		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,997	11,998		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	173,272	173,300		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,958	11,959		
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	98,572	98,588		
19	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21		100,472	100,489		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
20	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,921	1,923		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
21	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	65,212	65,219		
22	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	137,714	137,431		
23	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	109,834	109,250		
24	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	109,626	109,641		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
25	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	141,271	140,773		
26	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	538,074	536,692		
27	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	136,876	136,842		
28	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	173,547	173,428		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	98,069	97,710		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	129,786	129,657		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	173,824	172,650		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	153,657	153,133		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,414	23,325		
36	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	89,646	89,580		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2238,939	2233,092		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	130,952	130,817		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	221,434	220,838		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	En liquidation	En liquidation		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	3,024	3,025		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,706	2,706		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	65,425	65,513		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,306	1,315		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,323	1,324		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,244	1,249		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,224	1,229		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	111,280	111,445		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	En dissolution	En dissolution		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1230,689	1224,778		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,246	13,365		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,596	10,585		
53	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		10,566	10,719		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	90,439	89,902		
<b>OPCYM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
55	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	108,348	108,360
56	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	100,933	100,353	100,366
57	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,696	106,300	106,314



58	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	104,918	103,520	103,536
59	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,234	105,253	105,272
60	SICAV AXIS TRESORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,726	108,310	108,325
61	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	104,924	104,939
62	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	102,059	102,074
63	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	102,962	102,480	102,487
64	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	105,503	105,519
65	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	107,341	107,358
66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	105,929	104,917	104,928
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	104,856	104,130	104,142
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	103,884	103,899
69	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,509	103,276	103,289
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,296	102,587	102,605
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,815	105,984	105,993
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,496	103,142	103,157
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	104,153	101,524	101,534
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/21	4,222	107,259	106,258	106,271
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	102,112	102,123
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	108,210	108,227
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	104,582	104,599
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	107,316	107,265	107,282
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	109,078	108,960
<b>SICAV MIXTES</b>								
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	66,548	66,485
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	98,412	98,459
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,986	17,967
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	293,529	292,618
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	54,881	2328,520	2327,275
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	69,350	69,294
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	56,836	54,809	54,828
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,426	106,406
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,629	11,839	11,822
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	13,786	15,242	15,218
90	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,293	16,207
91	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	14,232	14,179
92	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	28/05/21	4,392	149,845	144,262	144,269
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,750	9,698
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	9,059	99,666	99,287
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	78,696	78,664
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	79,903	80,137
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	99,851	101,340	101,307
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	95,193	94,293
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,766	10,718
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	104,980	104,407
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	24/05/21	1,001	140,968	152,441	151,462
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	98,185	107,396	108,364
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	119,111	118,732
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	121,548	120,754
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	189,900	191,973	191,862
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	174,320	177,111	177,262
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	166,989	170,764	170,940
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	23,320	22,973	23,306
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	140,536	144,683
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	159,330	159,717
111	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5494,255	5490,673
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND ****	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5696,728	En dissolution
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	85,641	91,280	91,752
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	31/05/21	105,254	4570,396	4652,444	4646,849
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,496	10,473
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	165,461	167,418	167,780
118	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	24/05/21	106,138	10549,752	11189,048	11188,233
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	137,347	123,511	123,169

(1) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE

(2) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT

\* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

\*\* FCP en liquidation anticipée

\*\*\* FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC

\*\*\*\* FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère



58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts  
(2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC  
(3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT  
(4) FCP en liquidation anticipée  
(5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE  
(6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 <sup>ème</sup> étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

**AVIS DE SOCIETES**

**ETATS FINANCIERS**

**Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"**

Siège social : 19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA

La Société Tunisienne des Arts Graphiques – STAG- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, M. Anis WAHABI.

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**  
(Chiffres exprimés en dinars)

	NOTE	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>			
<b><u>Actifs immobilisés</u></b>			
Immobilisations incorporelles		13 417	13 417
Moins : amortissements		(13 417)	(13 417)
	<b>3.1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Immobilisations corporelles		8 016 314	7 238 891
Moins : amortissements		(4 686 251)	(4 332 795)
	<b>3.2</b>	<b>3 330 063</b>	<b>2 906 096</b>
Immobilisations financières		371 432	371 893
Moins : provisions		(212 000)	(212 000)
	<b>3.3</b>	<b>159 432</b>	<b>159 893</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>3 489 495</b>	<b>3 065 989</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>			
Stocks		832 208	613 972
Moins : provisions		-	-
	<b>3.4</b>	<b>832 208</b>	<b>613 972</b>
Clients et comptes rattachés		872 993	717 440
Provisions		(292 376)	(280 275)
	<b>3.5</b>	<b>580 617</b>	<b>437 165</b>
Autres actifs courants		658 482	474 463
Provisions		(13 096)	(13 096)
	<b>3.6</b>	<b>645 386</b>	<b>461 367</b>
Placements et autres actifs financiers		550 650	650
Provisions sur placements		(650)	(650)
		<b>550 000</b>	<b>-</b>
Liquidités et équivalents de liquidités		105 810	403 650
Provisions sur liquidités		(1 779)	(1 643)
	<b>3.7</b>	<b>104 031</b>	<b>402 007</b>
<b>Total des actifs courants</b>		<b>2 712 242</b>	<b>1 914 511</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>6 201 737</b>	<b>4 980 500</b>

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**  
(Chiffres exprimés en dinars)

	NOTE	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social		1 300 000	1 300 000
Réserves légales		130 000	130 000
Compte de réévaluation		759 067	823 108
Autres capitaux propres		15 052	17 741
Résultats reportés		535 446	315 755
<b>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>2 739 565</b>	<b>2 586 604</b>
Résultat net de l'exercice		4 930	358 228
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>3.8</b>	<b>2 744 494</b>	<b>2 944 832</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b><u>PASSIFS NON COURANTS</u></b>			
Emprunts	<b>3.9</b>	769 347	263 011
Cautionnement reçus		65 788	60 788
Provisions		3 122	-
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>838 257</b>	<b>323 799</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>3.10</b>	706 634	328 394
Autres passifs courants	<b>3.11</b>	1 034 857	872 813
Concours bancaires et autres passifs financiers	<b>3.12</b>	877 495	510 662
<b>Total des passifs courants</b>		<b>2 618 986</b>	<b>1 711 869</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>3 457 243</b>	<b>2 035 668</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>6 201 737</b>	<b>4 980 500</b>



**ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2020**  
(Chiffres exprimés en dinars)

	NOTE	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>		<b>3 590 282</b>	<b>5 082 931</b>
Revenus	4.1	3 066 514	4 567 022
Autres produits d'exploitation	4.2	523 768	515 909
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>		<b>3 467 282</b>	<b>4 480 297</b>
Variation des stocks		(821 405)	(613 972)
Achats de matières consommés	4.3	3 358 459	3 860 194
Achats d'approvisionnements consommés		-	-
Charges de personnel	4.4	336 991	338 691
Dotations aux amortissements et aux provisions		310 241	516 331
Autres charges d'exploitation	4.5	282 996	379 053
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<b>123 000</b>	<b>602 634</b>
Charges financières nettes	4.6	(158 801)	(134 467)
Produits des placements		32 413	2 912
Autres gains ordinaires		35 609	67 581
Autres pertes ordinaires		(14 138)	(39 074)
<b><u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u></b>		<b>18 083</b>	<b>499 586</b>
Impôt sur les bénéfices		(12 542)	(135 921)
Contribution Sociale de Solidarité		(611)	(5 437)
<b><u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u></b>		<b>4 930</b>	<b>358 228</b>
<b><u>Résultat net de l'exercice</u></b>		<b>4 930</b>	<b>358 228</b>

**ETATS DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2020**  
(Chiffres exprimés en dinars)

	NOTE	31/12/2020	31/12/2019
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>			
Sommes reçues des clients		3 250 710	4 956 238
		(2 942	
Sommes versées aux fournisseurs, personnels et Etat		342)	(3 946 841)
<b>TOTAL FLUX LIES AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>308 368</b>	<b>1 009 397</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'INVESTISSEMENT</u></b>			
Décaissement suite à l'acquisition des immobilisations corporelles		(777 424)	(213 781)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations		460	11 999
Décaissement provenant de la cession d'immobilisations financières			-
Décaissements prêts au personnel			-
Encaissements prêts au personnel			-
<b>TOTAL FLUX PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(776 964)</b>	<b>(201 782)</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AU FINANCEMENT</u></b>			
Encaissement Capital		-	-
Encaissement emprunt		1 087 751	-
Remboursement emprunt		(267 455)	(253 679)
Décaissement des cautionnements		5 000	-
Intérêts payés		(144 385)	-
Remboursement compte courant actionnaires			-
Dividendes payés		(3 727)	(3 754)
Encaissement subventions			-
<b>TOTAL FLUX PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>677 184</b>	<b>(257 433)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>208 588</b>	<b>550 182</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>343 658</b>	<b>(206 524)</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>552 246</b>	<b>343 658</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**  
**EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020**  
**Montants exprimés en Dinars tunisiens**

**1. PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La *SOCIETE TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES* est une société anonyme de droit tunisien créée en 1951, ayant pour objet l'exploitation de tous procédés, brevets, dessins, fabrication et montages relatifs à la photogravure, à la clicherie, à l'impression et en général à tous ce qui concerne les arts graphiques.

Son capital s'élève, au 31 décembre 2020, à 1 300 000 DT. Il est divisé en 260 000 actions de 5 dinars chacune réparties comme suit :

<b>ACTIONNAIRES</b>	<b>NOMBRE D' ACTIONS 31/12/2019</b>	<b>MONTANT</b>	<b>%</b>
M. Mohamed Moncef BEN JEMAA	146 148	730 740	56%
M. Marouane BEN JEMAA	32 800	164 000	13%
Mme Jalila BEN OMRANE	18 968	94 840	7%
Mme. Neila BEN JEMAA	17 400	87 000	7%
Mme. Khadija BEN JEMAA	17 400	87 000	7%
Actionnaires minoritaires (495 actionnaires)	27 284	136 420	10%
<b>TOTAL</b>	<b>260 000</b>	<b>1 300 000</b>	<b>100%</b>

La société Tunisienne des Arts Graphiques est assujettie partiellement à la taxe sur la valeur ajoutée. Elle est soumise aux règles fiscales du droit commun.

Le siège social de la société est situé au 19 Rue de l'usine – zone industrielle Charguia 2-Ariana Aéroport.

L'assemblée générale ordinaire du 03 juillet 2020 a décidé le renouvellement du mandat des administrateurs pour une durée de 3 ans qui prendra fin suite à la tenue de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice arrêté le 31 décembre 2022.

De ce fait, la composition des membres du conseil d'administration se présente comme suit :

- M. Mohamed Moncef BEN JEMAA
- M. Marouane BEN JEMAA
- M. Habib DOGHRI
- Mme. Khadija BEN JEMAA
- Mme. Neila BEN JEMAA

M. Mohamed Moncef BEN JEMAA est nommé Président Directeur Général.

**2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES**

Les états financiers de la Société Tunisienne des Arts Graphiques sont établis conformément au système comptable des entreprises, promulgué par la loi N° 96-112.

Les états financiers ont été établis par référence aux hypothèses sous-jacentes et aux conventions comptables de base suivantes :

- Hypothèse de continuité de l'exploitation ;
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de la réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de permanence des méthodes ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de prudence ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prééminence du fond sur la forme.

Les états financiers de l'exercice 2020 couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2020 jusqu'au 31 décembre de la même année. Les autres méthodes d'évaluation et de présentation les plus significatives se résument comme suit :

### **2.1 Unité monétaire**

Les états financiers sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères sont convertis au cours de la clôture. Les gains et les pertes de change sont imputés aux résultats conformément aux dispositions de la norme comptable n° 15. Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de l'exercice en appliquant le cours de change à la date de la transaction.

### **2.2 Actifs immobilisés**

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes (les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages).

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- Une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible
- Une provision dans les autres cas.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement aux taux suivants :

Agencements et aménagements divers	10 ans
Constructions	20 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériels de transports	5 ans
Matériel informatique	3 ans

Les immobilisations dont la valeur unitaire est inférieure à 500 dinars sont amorties totalement au cours du premier exercice d'utilisation.

Les immobilisations corporelles doivent être retirées de l'actif du bilan lors de leur cession, ou lors de leur mise au rebut c'est-à-dire lorsque l'immobilisation n'a plus d'utilité permanente et que aucun avantage économique n'est attendu lors de sa cession.

Le régime de réévaluation légale des bilans bénéficie aux sociétés exerçant dans le secteur de l'industrie et concerne les actifs immobilisés matériel (immobilisations corporelles) à l'exception :

- des immeubles bâtis et non bâtis (Terrains et Constructions),
- des actifs immobilisés bénéficiant de la déduction supplémentaire de 30% au titre des amortissements des machines, du matériel, et des équipements destinés à l'exploitation,

La valeur comptable nette réévaluée, ne doit pas dépasser la valeur obtenue après réévaluation du prix d'achat ou de revient compte tenu des indices prévus par le décret gouvernemental n°2019-971.

La plus-value de réévaluation doit être portée à un compte spécial de réserve, au passif du bilan, non distribuable ni utilisable quelle qu'en soit la forme pour une période de 5 ans au moins.

### **2.3 Stocks**

Les stocks de matière première et de matière consommable sont évalués, à la date de clôture, à leur coût d'acquisition.

### **2.4 Opérations en monnaies étrangères**

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change du jour du paiement.

### **2.5 Pertes et profits de change**

Les pertes et profits de change sur dettes fournisseurs et créances clients sont constatés en charges ou produits de l'exercice.

### **2.6 Emprunts**

Les emprunts obtenus sont comptabilisés, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. Les échéances à moins d'un an sont reclassées parmi les passifs courants.

### **2.7. Taxe sur la valeur ajoutée**

La société est partiellement assujettie à la TVA.

Au cours de l'exercice, la TVA déductible au titre des biens et services utilisés en communs dans les secteurs assujetti et non assujetti est calculée selon le prorata de déduction déterminé sur la base des chiffres d'affaires de l'exercice précédent et ce conformément aux dispositions du code de la Taxe sur la Valeur Ajoutée.

La déduction appliquée aux biens amortissables selon la règle de prorata est soumise à la révision à la fin de l'exercice au cours duquel a lieu la déduction.

La révision est traduite par une régularisation sur la base du prorata définitif calculé à la fin de l'année de l'acquisition lorsqu'il ait lieu d'une variation en plus ou en moins supérieure à 5% par rapport au prorata appliqué à la déduction initiale.

En cas de variation de plus de 5% du prorata ayant servi pour la déduction initiale, l'entreprise est tenue de reverser le montant de variation au trésor.

### **3. NOTES SUR LE BILAN**

#### **ACTIFS**

##### **ACTIFS NON COURANTS**

#### **3.1 Immobilisations incorporelles :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Logiciels	13 417	13 417
<b>Valeur brute</b>	<b>13 417</b>	<b>13 417</b>
Amortissements	(13 417)	(13 417)
<b>Valeur nette</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### **3.2 Immobilisations corporelles :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Matériels industriels	4 301 048	4 239 024
Constructions	2 510 254	1 741 427
Agencement Aménagements	538 247	521 366
Matériels de transports	455 168	455 168
Terrains	119 096	119 096
Mobiliers de bureaux	71 949	71 949
Matériels informatiques	20 552	16 369
Constructions en cours	-	74 492
<b>Valeur brute</b>	<b>8 016 314</b>	<b>7 238 891</b>
Amortissements	(4 686 250)	(4 332 795)
<b>Valeur nette</b>	<b>3 330 064</b>	<b>2 906 096</b>

#### **3.3 Immobilisations financières :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>		<b><u>31/12/2019</u></b>
Titres de participation	356 900	(i)	356 900
Dépôts & Cautionnements	8 532		7 899
Prêts au personnel	6 000		7 094
<b>Valeur brute</b>	<b>371 432</b>		<b>371 893</b>
Provisions sur titres de participation	(212 000)	(ii)	(212 000)
<b>Valeur nette</b>	<b>159 432</b>		<b>159 893</b>

Titres	VG (i)	Provisions (ii)	VCN
PRESS MEDIA	212 000	212 000	-
PRINTER	144 900	-	144 900
<b>Total</b>	<b>356 900</b>	<b>212 000</b>	<b>144 900</b>

### ACTIFS COURANTS

#### **3.4 Stocks :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Stocks de matières premières	709 772	579 115
Stocks encours	74 278	-
Stocks consommables	48 158	34 857
<b>Total</b>	<b>832 208</b>	<b>613 972</b>

#### **3.5 Clients et comptes rattachés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Clients ordinaires	414 146	313 464
Clients douteux	328 818	280 275
Clients, effets à recevoir	147 923	146 600
Avances clients	(16 615)	-
Soldes créditeurs	(1 279)	(22 899)
<b>Valeur brute</b>	<b>872 993</b>	<b>717 440</b>
Provisions	(292 376) (i)	(280 275)
<b>Valeur nette</b>	<b>580 617</b>	<b>437 165</b>

(i) Le détail de ce montant se présente comme suit :

Provisions antérieures	280 276
Provisions 2020	12 100
<b>Total</b>	<b>292 376</b>

### **3.6 Autres actifs courants :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Etat, IS à reporter	417 762	317 623
Compte courant actionnaire PRINTER	102 923	-
Etat, TVA à restituer	91 614	-
Fournisseurs factures non parvenues	10 665	10 665
Personnels avances et acomptes	14 152	8 767
Charges constatées d'avance	7 459	11 117
Fournisseurs débiteurs	7 456	7 151
Débiteurs divers	3 000	3 000
Etat, Retenue à la source sur clients	2 507	2 430
Etat, TVA à reporter	944	111 661
Compte d'attente	-	2 048
<b>Total Brut</b>	<b>658 482</b>	<b>474 463</b>
Provisions pour dépréciation	(13 096)	(13 096)
<b>Total Net</b>	<b>645 386</b>	<b>461 367</b>

### **3.7 Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
ATB – Agence Centre urbain nord	52 015	-
Chèques en caisse	38 364	36 367
Zitouna banque - Agence Charguia I	15 426	3 544
Amen banque - Agence Montplaisir	-	363 732
Caisse	5	7
<b>Total Brut</b>	<b>105 810</b>	<b>403 650</b>
Provisions sur chèques en caisse	(1 779)	(1 643)
<b>Total Net</b>	<b>104 031</b>	<b>402 007</b>



## **CAPITAUX PROPRES**

### **3.8 Capitaux propres :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	Solde au 01/01/2020	Affectation du résultat (i)	Dividendes (i)	Résorption	Compte de réévaluation	Modification comptable	Résultat 2020	Solde au 31/12/2020
Capital social	1 300 000	-	-	-				1 300 000
Réserves légales	130 000	-	-	-				130 000
Compte de réévaluation	823 108	-	-	-	(64 041)			759 067
Résultats reportés	315 755	228 228	-	-		(8 537)	-	535 446
Autres capitaux propres	17 741	-	-	(11 280)		8 591		15 052
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>2 586 604</b>	<b>228 228</b>	<b>-</b>	<b>(11 280)</b>	<b>(64 041)</b>	<b>54</b>		<b>2 739 565</b>
Résultat de l'exercice	358 228	(228 228)	(130 000)	-	-	-	4 930	4 930
<b>Total capitaux propres</b>	<b>2 944 832</b>	<b>-</b>	<b>(130 000)</b>	<b>(11 280)</b>	<b>(64 041)</b>	<b>54</b>	<b>4 930</b>	<b>2 744 495</b>

(i) L'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2019 a été constatée conformément à la décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 Juin 2020.

### **3.9 Emprunts :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Crédits bancaires	769 347	263 011
Crédits leasing	-	-
<b>Total</b>	<b><u>769 347</u></b>	<b><u>263 011</u></b>

## **PASSIFS COURANTS**

### **3.10 Fournisseurs et comptes rattachés :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Fournisseurs d'exploitation	706 634	328 394
<b>Total</b>	<b><u>706 634</u></b>	<b><u>328 394</u></b>

### **3.11 Autres passifs courants :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Actionnaires, dividendes à payer	457 570	331 297
Actionnaires comptes courants	412 389	394 580
Charges à payer	42 559	42 559
Etat, impôts et taxes	40 408	48 345
CNSS	36 447	25 481
Administrateurs, jetons de présence à payer	23 150	16 900
Produits constatés d'avance	15 807	-
Assurance groupe	5 832	4 641
Dette provisions congés à payer	384	1 096
Retenues des prêts BTS	311	2 417
Personnel, rémunérations dues	-	5 497
<b>Total</b>	<b><u>1 034 857</u></b>	<b><u>872 813</u></b>

### **3.12 Concours bancaires et autres passifs financiers :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Crédit bancaires échéances à moins d'un an	671 365	355 692
Comptes courants bancaires	104 214 (i)	60 642
Autres crédits échéances à moins d'un an	87 500 (ii)	87 500
Intérêts courus crédits et dettes assimilés	14 416 (iii)	5 115
Crédit leasing échéances à moins d'un an	-	1 713
<b>Total</b>	<b><u>877 495</u></b>	<b><u>510 662</u></b>

(i) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Amen Bank	64 438	-
BIAT	38 421	59 287
ATB	1 355	1 355
<b>Total</b>	<b><u>104 214</u></b>	<b><u>60 642</u></b>

(ii) Ce montant représente les échéances en principal du crédit conclu avec M. Mohamed Moncef BEN JEMAA, soit quatre échéances en 2017, échues et non encore payées, et trois échéances au titre de l'exercice 2018 de 17 500 dinars chacune.

(iii) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Intérêts courus - emprunt Amen Bank 535 MDT	6 316	-
Intérêts courus M. Mohamed Moncef BEN JEMAA	5 115	5 115
Intérêts courus covid 19	2 985	-
<b>Total</b>	<b>14 416</b>	<b>5 115</b>

#### **4. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**

##### **4.1 Revenus :**

Les revenus de l'exercice correspondent à la vente de prestations liées aux livres, revues et journaux et s'élevant à 3 066 514 dinars en 2020 contre 4 567 022 dinars en 2019.

##### **4.2 Autres produits d'exploitation :**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Produits de location	392 419	408 294
Produits des activités annexes	97 503	100 553
Ventes de déchets	22 525	2 753
Quotte part subvention	11 321	4 309
<b>Total</b>	<b>523 768</b>	<b>515 909</b>

##### **4.3 Achats de matières consommées :**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Achats papier	1 992 733	2 726 314
Frais sur achats	359 420	466 797
Variation de stocks	603 169	226 732
Electricité	119 164	123 699
Achats plaques	78 198	106 743
Achats colle	64 061	69 412
Achats encre	62 117	64 716
Achats stockés	46 998	34 970
Carburant	25 078	25 936
R R R Obtenus	4 554	8 153
Divers	2 967	3 535
Achat de matière première	-	3 187
<b>Total</b>	<b>3 358 459</b>	<b>3 860 194</b>

#### **4.4 Charges du personnel :**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Salaires	286 801	293 726
Cotisations sociales	47 691	37 032
Autres charges sociales	2 499	7 933
<b>Total</b>	<b><u>336 991</u></b>	<b><u>338 691</u></b>

#### **4.5 Autres charges d'exploitation :**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Services extérieurs	177 661	218 453
Autres services extérieurs	75 518	117 080
Impôts et taxes	29 817	43 520
<b>Total</b>	<b><u>282 996</u></b>	<b><u>379 053</u></b>

#### **4.6 Charges financières nettes :**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
Intérêt sur emprunts	81 512	78 253
Intérêt sur comptes courants	31 241	30 825
Ecart de change	39 793	13 465
Intérêts de retard	3 608	2 532
Agios	2 626	8 986
Intérêts sur emprunt leasing	21	406
<b>Total</b>	<b><u>158 801</u></b>	<b><u>134 467</u></b>

SOCIETE TUNISIENNE DES ARTS GRAPHIQUES STAG SA  
TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS  
Au 31 décembre 2020

	Valeur Comptable d'Origine					Amortissements					Valeur Comptable Nette	
	01/01/2020	Acquisition	Cession et reclassement	Mise en rebus	31/12/2020	01/01/2020	Dotation	Cession/régularisation	Impact Réévaluation légale	31/12/2020	01/01/2019	31/12/2020
Logiciels	13 417	-	-	-	13 417	13 417	-	-	-	13 417	-	-
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>13 417</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 417</b>	<b>13 417</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13 417</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Terrains	119 096	-	-	-	119 096	-	-	-	-	-	119 096	119 096
Constructions	1 741 427	694 335	(74 492)	-	2 510 254	790 408	76 815	-	-	867 223	951 019	1 643 031
Installations générales Agen. Aménag.	521 366	16 881	-	-	538 247	288 859	45 591	27	-	334 477	232 507	203 770
Matériels de transports	455 168	-	-	-	455 168	249 003	42 231	(3 127)	-	288 107	206 165	167 061
Matériels et mobiliers de bureaux	71 949	-	-	-	71 949	22 335	4 890	779	-	28 004	49 614	43 945
Matériels informatiques	16 369	4 183	-	-	20 552	10 314	2 331	(3 145)	-	9 500	6 055	11 052
Matériels industriels	4 239 024	62 024	-	-	4 301 048	2 971 876	123 025	-	64 038	3 158 939	1 267 148	1 142 109
Constructions en cours	74 492	-	74 492	-	-	-	-	-	-	-	74 492	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>7 238 891</b>	<b>777 423</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 016 314</b>	<b>4 332 795</b>	<b>294 883</b>	<b>(5 465)</b>	<b>64 038</b>	<b>4 686 250</b>	<b>2 906 096</b>	<b>3 330 064</b>
<b>Total</b>	<b>7 252 308</b>	<b>777 423</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8 029 731</b>	<b>4 346 212</b>	<b>294 883</b>	<b>(5 465)</b>	<b>64 038</b>	<b>4 699 667</b>	<b>2 906 096</b>	<b>3 330 064</b>

**Société Tunisienne des Arts Graphiques S.A.**  
**Rapport général du commissaire aux comptes**  
**États financiers - Exercice clos au 31 Décembre 2020**

**OPINION MODIFIEE**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 10 mai 2018, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Tunisienne des Arts Graphiques STAG SA, IU 0002449Q, au 31 décembre 2020, qui comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 6 201 738 dinars, des capitaux propres positifs de 2 744 495 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice bénéficiaire de 4 930 dinars.

À notre avis, sous réserve des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion modifiée » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la réglementation en vigueur relative au système comptable tunisien des entreprises.

**FONDEMENT DE L'OPINION MODIFIEE**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Les réserves relevées dans le cadre de notre audit se détaillent comme suit :

- i. Le solde des créances clients, dont la valeur totale s'élève à 872 993 dinars, présente des créances douteuses ou impayées d'une valeur estimée à 363 376 dinars et provisionnées à concurrence de 292 376 dinars. De ce fait, les créances clients et le résultat de l'exercice se trouvent majorés d'une valeur de 71 000 dinars.
- ii. Vu la situation financière dégradée de la société « PRINTER », la valeur d'usage de la participation de « STAG SA » dans son capital est valorisée à 102 890 dinars. Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de la dépréciation de la valeur de cette participation. De ce fait, les titres de participation et le résultat de l'exercice se trouvent majorés d'une valeur de 42 010 dinars.  

Par ailleurs, les loyers dus par la société « PRINTER » au titre de l'exercice 2020 et s'élevant à 14 732 dinars, n'ont pas été comptabilisés.
- iii. Le résultat de l'exercice est majoré d'un montant estimé à 163 185 dinars relatifs à des provisions pour risques et charges non constatées au cours des exercices 2020 et antérieurs.

## **RAPPORT DE GESTION**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction de votre société.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par rapport aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à apprécier s'il existe une incohérence significative entre le rapport de gestion et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise de la société au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS**

La direction de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe à la direction de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. Ainsi :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances. Nos constatations relatives au contrôle interne sont consignés dans la lettre de direction qui fait partie inégalement de ce rapport ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **REGULARITE DE LA TENUE DES COMPTES DE LA SOCIETE**

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, à part les points soulevés ci-dessous, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur :

(i) Contrairement aux dispositions de l'article 11 bis du code des sociétés commerciales, le registre des dirigeants et le registre des valeurs mobilières n'ont pas été mis à jour.

(ii) Contrairement aux dispositions de décret 2001-2728, le cahier des charges relatif à la tenue du registre des valeurs mobilières n'a pas été signé.

(iii) Contrairement aux dispositions de l'article 222 du code des sociétés commerciales, le registre des décisions du conseil d'administration n'a pas été mis à jour.

Tunis, le 7 juillet 2021

**Commissaire aux comptes**

---

**P/ AWT AUDIT & CONSEIL**  
**Anis WAHABI**



**Société Tunisienne des Arts Graphiques S.A.**  
**Rapport Spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées**  
**États financiers - Exercice clos au 31 Décembre 2020**

Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes de la « Société Tunisienne des Arts Graphiques STAG SA », IU 0002449Q, nous avons l'honneur de vous consigner ce rapport sur les conventions réglementées, conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2020, telles que prévues par l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Tout en précisant que nous n'avons reçu aucune notification de la société à ce sujet, au 31 décembre 2020, nos travaux nous ont permis de constater ce qui suit :

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Dans le cadre de la mise en œuvre de nos travaux d'audit, nous avons relevé des opérations soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale au sens, des dispositions du code des sociétés commerciales, détaillées comme suit :

**I. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)**

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes :

- Le compte courant de l'Actionnaire M. Mohamed Moncef BEN JEMAA, Président Directeur Général, présente un solde créditeur de 412 389 dinars au 31 décembre 2020, contre un solde créditeur de 394 580 dinars au 31 décembre 2019.
- Suivant le procès verbal du conseil d'administration du 18 novembre 2015, il a été décidé de convertir 150 000 dinars des dettes inscrites au compte courant de l'actionnaire M. Mohamed Moncef BEN JEMAA en crédit à moyen terme. Ce crédit est remboursable trimestriellement sur 3 ans à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015 et rémunéré au taux de TMM +1. Aucun remboursement n'a été effectué au cours des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020. Les échéances exigibles au 31 décembre 2020 s'élèvent à 87 500 dinars en principal et 5 115 dinars au titre des inétriés.
- La société PRINTER, représentée par son gérant M. Mohamed Moncef Ben Jemaa, loue auprès de la STAG un local faisant partie du bâtiment sis au 19 rue de l'Usine ZI Ariana, d'une superficie de 200 mètres carrés. Aucun produit n'a été comptabilisé en 2020.
- La Société de Services Automobiles SA, représentée par son Directeur Général M. Marouane BEN JEMAA, loue auprès de la STAG un local faisant partie du bâtiment sis au 19 rue de l'Usine ZI Ariana d'une superficie de 1 500 mètres carrés. Ce contrat a été modifié par un premier avenant en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017, en vertu duquel il a été décidé de

transférer les bureaux au 4<sup>ème</sup> étage moyennant un loyer mensuel de 1 246 dinars. Un deuxième avenant avait lieu le 1<sup>er</sup> aout 2017 et comportait la décision de transférer l'entrepôt au rez de chaussée pour un loyer mensuel de 3 883 dinars. Ce contrat a été modifié par un troisième avenant le 1<sup>er</sup> Juillet 2019 prévoyant le transfert d'une partie des bureaux localisés au quatrième étage à un nouveau local sis au troisième étage. Ce local couvre une superficie de 92.66 mètres carrés et les loyers mensuels s'élèvent à 1 021,330 dinars, et ce à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2019.

Le montant du loyer annuel HT en 2020 s'élève à 84 113 dinars.

- La société Tunisia Fleet Management-TFM SA représentée par son Président Directeur Général, M. Marouane BEN JEMAA, loue auprès de la STAG un local faisant partie du bâtiment sis au 19 rue de l'Usine ZI Ariana, d'une superficie de 278 mètres carrés. Le loyer annuel hors taxes relatif à l'exercice 2020 s'élève à 23 396 dinars contre 30 212 dinars au 31 décembre 2019.
- Le compte fournisseur se rapportant à la Société de Services Automobile SA représentée par son Président Directeur Général, M. Marouane BEN JEMAA, présente, au 31 décembre 2020 un solde créditeur de 14 014 dinars, contre un solde nul au 31 décembre 2019.
- Le compte fournisseur se rapportant à la Société Tunisia Fleet Management-TFM SA représentée par son Président Directeur Général, M. Marouane BEN JEMAA, présente, au 31 décembre 2020, un solde créditeur de 4 024 dinars, contre un solde créditeur de 6 203 dinars au 31 décembre 2019.
- Le compte client se rapportant à la Société Tunisia Fleet Management-TFM SA représentée par son Président Directeur Général, M. Marouane BEN JEMAA, présente, au 31 décembre 2020, un solde débiteur de 2 805 dinars, contre un solde débiteur de 35 611 dinars au 31 décembre 2019.
- Le compte client de la société PRINTER SARL représentée par son gérant M.Mohamed Moncef BEN JEMAA, présente, au 31 décembre 2020, un solde débiteur de 1 545 dinars, contre un solde débiteur de 72 644 dinars au 31 décembre 2019.
- Le compte client de la société de Services Automobiles SA représentée par son Directeur Général M. Marouane BEN JEMAA, présente, au 31 décembre 2020, un solde débiteur de 22 683 dinars, contre un solde débiteur de 37 416 dinars au 31 décembre 2019.

## **II. Opérations réalisées relatives à des conventions réalisées au cours de l'exercice 2020 (autres que les rémunérations des dirigeants)**

- La société a acquis, le 11 octobre 2020, auprès de M. Mohamed Moncef BEN JEMAA, Président Directeur Général, une usine sise à Utique d'une superficie de 5 400 mètres carrés destinée à l'exploitation d'un atelier d'imprimerie.

Les impacts financiers et économiques de l'opération se détaillent comme suit :

- Avant la conclusion de cette acquisition, ladite usine était louée par STAG SA. La charge de location comptabilisée en 2019 s'élève à 20 000 dinars ;
- Le prix total d'acquisition s'élève à 655 000 dinars ;
- Le règlement du prix a été effectué en totalité au cours de l'exercice 2020, à travers un emprunt bancaire contracté pour 535 000 dinars, le reliquant est payé sur fonds propres de la société.

### **III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Suivant décision du conseil d'administration du 18 novembre 2015 la rémunération nette mensuelle de M. Mohamed Moncef BEN JEMAA, Président Directeur Général de la société s'élève à 4 000 dinars. Suivant la décision de l'assemblée général du 3 juillet 2020 et vu la situation difficile aucune rémunération n'a été comptabilisée au titre de l'exercice 2020.
- Compte tenu d'une augmentation décidée par le conseil d'administration du 18 novembre 2015, la rémunération de M. Maouane BEN JEMAA, Directeur Général Adjoint de la société s'élève à 13 279 dinars au titres des cinq premiers mois de l'année 2019 contre 33 738,718 dinars au titre de l'exercice 2018.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 7 juillet 2021

**Commissaire aux comptes**

---

**P/ AWT AUDIT & CONSEIL**  
**Anis WAHABI**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS**

**MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

Siège Social : Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I la Charguia 2, BP 2035, Ariana

La société MIP publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 14 Octobre 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Néjib MARRAKCHI.

**BILAN**  
(Exprimé en dinars)

<i>ACTIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
<b>ACTIFS NON COURANTS :</b>			
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	5	252 903	285 403
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-251 966	-273 506
		<b>937</b>	<b>11 898</b>
<i>Immobilisations corporelles</i>	6	10 530 474	11 157 368
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-6 561 338	-6 428 946
		<b>3 969 136</b>	<b>4 728 423</b>
<i>Immobilisations financières</i>	7	1 894 168	1 894 168
<i>Moins: provisions</i>		-1 851 800	-1 851 800
		<b>42 368</b>	<b>42 368</b>
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>4 012 441</b>	<b>4 782 688</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>4 012 441</b>	<b>4 782 688</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
<i>Stocks</i>		0	0
<i>Clients et comptes rattachés</i>	8	1 474 692	1 818 343
<i>Moins: provisions</i>		-935 007	-935 007
		<b>539 684</b>	<b>883 336</b>
<i>Autres actifs courants</i>	9	5 019 567	4 941 889
<i>Moins: provisions</i>		-2 323 329	-2 311 033
		<b>2 696 238</b>	<b>2 630 856</b>
<i>Placements et autres actifs financiers</i>	10	691 560	574 996
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		<b>691 560</b>	<b>574 996</b>
<i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	11	126 017	127 987
<i>Moins: provisions</i>		-91 708	-64 301
		<b>34 309</b>	<b>63 686</b>
<b>Total des actifs courants</b>		<b>3 961 791</b>	<b>4 152 875</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>7 974 232</b>	<b>8 935 563</b>

**BILAN**  
(Exprimé en dinars)

<i>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
<b><i>CAPITAUX PROPRES</i></b>			
<i>Capital Social</i>		4 398 937	4 398 937
<i>Réserves légales</i>		35 000	35 000
<i>Réserves spéciales d'investissement</i>		245 000	245 000
<i>Primes d'émission</i>		4 251 067	4 251 067
<i>Résultats reportés</i>		-18 568 559	-17 388 877
<b><i>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</i></b>		<b><u>-9 638 555</u></b>	<b><u>-8 458 873</u></b>
 <i>Résultat de l'exercice</i>		 -1 258 879	 -1 179 682
<b><u><i>Total capitaux propres avant affectation</i></u></b>	<b>12</b>	<b><u>-10 897 433</u></b>	<b><u>-9 638 555</u></b>
<b><i>PASSIFS</i></b>			
<b><i>PASSIFS NON COURANTS</i></b>			
<i>Provisions pour risques</i>		1 089 064	1 089 064
<i>Emprunts à plus d'un an</i>		317 000	634 000
<i>Cautions reçues</i>		1 800	1 800
<b><i>Total des passifs non courants</i></b>	<b>13</b>	<b><u>1 407 864</u></b>	<b><u>1 724 864</u></b>
<b><i>PASSIFS COURANTS</i></b>			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<b>14</b>	5 102 211	4 816 799
<i>Autres passifs courants</i>	<b>15</b>	10 725 842	10 842 654
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<b>16</b>	1 635 748	1 189 800
<b><i>Total des passifs courants</i></b>		<b>17 463 801</b>	<b>16 849 253</b>
<b><u><i>Total des passifs</i></u></b>		<b>18 871 665</b>	<b>18 574 117</b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</u></b>		<b><u>7 974 232</u></b>	<b><u>8 935 563</u></b>

## ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

<i>DESIGNATION</i>	<i>NOTES</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
<b><i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i></b>			
<i>Prestations de services et ventes</i>		1 074 320	2 303 667
<i>Autres produits d'exploitation</i>		0	73 687
<b><u><i>Total des produits d'exploitation</i></u></b>	<b>17</b>	<b><u>1 074 320</u></b>	<b><u>2 377 354</u></b>
<b><i>CHARGES D'EXPLOITATION</i></b>			
<i>Achats de marchandises</i>		1 064 484	1 751 223
<i>Charges de personnel</i>		309 124	420 830
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<b>18</b>	614 242	1 068 025
<i>Autres charges d'exploitation</i>	<b>19</b>	247 820	411 276
<b><u><i>Total des charges d'exploitation</i></u></b>		<b><u>2 235 671</u></b>	<b><u>3 651 355</u></b>
<b><i>RESULTAT D'EXPLOITATION</i></b>		<b><u>-1 161 351</u></b>	<b><u>-1 274 000</u></b>
<i>Charges financières nettes</i>	<b>20</b>	275 376	-92 927
<i>Autres gains ordinaires</i>		209 307	82 344
<i>Autres pertes ordinaires</i>		28 617	74 966
<b><i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE AVANT IMPOT</i></b>		<b><u>-1 256 038</u></b>	<b><u>-1 173 695</u></b>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		2 841	5 987
<b><i>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRE APRES IMPOT</i></b>		<b><u>-1 258 879</u></b>	<b><u>-1 179 682</u></b>
<i>Éléments extraordinaires</i>		0	0
<b><u><i>RESULTAT NET</i></u></b>		<b><u>-1 258 879</u></b>	<b><u>-1 179 682</u></b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	NOTES	31 décembre 2020	31 décembre 2019
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>			
<b>RESULTAT NET</b>		<b><u>-1 258 879</u></b>	<b><u>-1 179 682</u></b>
<i>Ajustements pour:</i>			
- Amortissements et provisions		614 242	1 068 025
- Variations des:			
<i>Stocks:</i>		0	0
<i>Créances:</i>	21	343 652	414 046
<i>Autres actifs:</i>	22	-194 241	-117 847
<i>Fournisseurs &amp; autres dettes:</i>	23	328 333	198 281
- Plus ou moins values de cession:		-195 292	-50 000
- Reprise sur provision		0	-73 687
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>-362 185</b>	<b>259 136</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		0	-6 940
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		391 000	50 000
<i>Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières</i>		0	-990
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		0	0
<i>Décaissements affectés au autres actifs non courants</i>		0	0
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>391 000</b>	<b>42 070</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		0	0
<i>Remboursements des emprunts</i>		-26 417	-482 819
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>-26 417</b>	<b>-482 819</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b><u>2 399</u></b>	<b><u>-181 613</u></b>
<b>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>		<b>-537 253</b>	<b>-355 640</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	24	<b>-534 854</b>	<b>-537 253</b>



# **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

## **NOTE 1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ**

### *1-1/ Constitution*

La société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » est une société qui a été constituée le 10 mars 2004 sous la forme d'une SARL suivant acte sous seing privé.

Elle a été transformée en société anonyme suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2012.

Le capital social de la société s'élève au 31 décembre 2020 à 4 398 937 DT et se divise en 4 398 937 actions de 1 DT.

### *1-2/ Objet social*

La société a pour objet la publicité commerciale.

Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

### *1-3/ Siège social*

Le siège social est fixé à Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 zone industrielle charguia 1 Tunis-Tunisie.

## **NOTE 2 : PRESENTATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers de l'exercice 2020 sont établis conformément aux dispositions du nouveau système comptable promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Ces états financiers comprennent :

- Le bilan ;
- L'état de résultat ;
- L'état des flux de trésorerie ;
- Et les notes aux états financiers.

La méthode de présentation retenue des produits et des charges est celle autorisée.

Au niveau de l'état des flux de trésorerie, les flux liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode autorisée. Cette méthode consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

### **NOTE 3 : CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers de la société "MIP" ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique.
- Convention de la périodicité.
- Convention de rattachement des charges aux produits.
- Convention de prudence.
- Convention de permanence des méthodes.

Les pertes cumulées au 31 décembre 2020 s'élèvent à 19 827 437 Dinars et dépassent le capital social. Les produits d'exploitation ont régressé de 55% par rapport à l'année 2019 et la perte de l'exercice dépasse le montant des produits d'exploitation.

Aussi, et depuis la date de clôture de l'exercice, la situation financière de la société ne s'est pas améliorée et la société a toujours des difficultés à faire face à ses engagements.

La société ne fait plus face à ses engagements et cette situation est d'autant plus aggravée par la propagation de la pandémie COVID 19.

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 19 novembre 2020 a décidé la continuité d'exploitation sans statuer sur la question de réduction ou d'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes cumulés.

A défaut d'injection de fonds, la continuité d'exploitation est compromise.

### **NOTE 4 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

- La propagation de la pandémie COVID 19 et la crise sanitaire qui sévit en Tunisie et au niveau mondial risque d'avoir des répercussions sur les activités futures de la société.

Il s'agit d'un évènement significatif, qui ne donne pas lieu à des ajustements des états financiers clôturés à cette date et dont l'estimation de l'impact financier éventuel ne peut être faite d'une manière raisonnable.

- La société a reçu au cours du mois de juillet 2020 deux arrêtés de taxation d'office.

Le premier se rapporte au contrôle fiscal approfondi portant sur :

**Impôts**  
- Impôt sur les sociétés

**Période concernée par le contrôle**  
du 01/01/2012 au 31/12/2014

- Acomptes provisionnels	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe sur la valeur ajoutée	du 01/08/2012 au 31/12/2014
- Retenue à la source	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Taxe de formation professionnelle	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Fond de promotion des logements sociaux	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- Droit de timbre	du 01/01/2012 au 31/12/2014
- T.C.L	du 01/01/2012 au 31/12/2014

Son montant est de 640 988 Dinars

Le deuxième se rapporte au contrôle fiscal approfondi portant sur :

<u><i>Impôt</i></u>	<u><i>Période concernée par le contrôle</i></u>
- Impôt sur les sociétés	du 01/01/2011 au 31/12/2011

Son montant est de 236 250 DT

La société a fait une opposition auprès du tribunal de première instance de Tunis et les deux affaires sont toujours pendantes devant la même cour.

## **NOTE 5 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 252 903 DT contre 285 403 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 32 500 DT.

Ces immobilisations incorporelles se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u><i>31/12/2020</i></u>	<u><i>31/12/2019</i></u>	<u><i>VARIATION</i></u>
Concession de marque	3 017	3 017	0
Logiciels	137 512	137 512	0
Fonds commercial	0	32 500	-32 500
Droit d'usage	112 374	112 374	0
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>252 903</b>	<b>285 403</b>	<b>-32 500</b>

Les immobilisations incorporelles sont amorties comme suit:

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
Concession de marque	linéaire	33%
Logiciels	linéaire	33%
Fonds commercial	linéaire	5%
Droit d'usage	linéaire	33%

## **NOTE 6 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 10 530 474 DT contre 11 157 368 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 626 895 DT.

Ces immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Terrain	1 196	1 196	0
Aménagement terrain	25 321	25 321	0
Constructions	1 593 212	1 593 212	0
Installation générale aménagement construction	159 509	159 509	0
Matériel et outillage industriel	31 737	31 737	0
Agencements & installations techniques	280 256	280 256	0
Matériel de transport	194 546	295 698	-101 152
Matériel informatique & M.M.B	578 102	578 102	0
Panneaux publicitaires et Abris Bus	3 295 158	3 422 603	-127 445
Panneaux à statut juridique particulier	4 306 723	4 662 749	-356 026
Matériel de transport à statut juridique particulier	64 714	106 986	-42 272
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>10 530 474</b>	<b>11 157 368</b>	<b>-626 895</b>

Ces immobilisations sont amorties de la manière suivante :

<i>Immobilisations</i>	<i>Type d'amortissement</i>	<i>Taux</i>
AAI du Terrain	Linéaire	10%
Constructions	Linéaire	5%
Installation générale aménagement construction	Linéaire	15%
Matériel Industriel	Linéaire	15%
Matériel de Transport	Linéaire	20%
Matériel et Mobiliers de Bureau	Linéaire	20%
AAI Divers	Linéaire	15%
Panneaux publicitaires	Linéaire	6,66%
Panneaux à statut juridique part.	Linéaire	6,66%
Matériel transport à statut juridique part.	Linéaire	33%

Les immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 500 DT, sont amorties intégralement au cours de leur année d'acquisition.

Un tableau récapitulatif des immobilisations est présenté en annexe.

## **NOTE 7 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

La valeur brute des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2020 à 1 894 168 DT. Elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Titres de participation	1 852 790	1 852 790	0
Dépôts et cautionnements	41 378	41 378	0
<b>Total</b>	<b>1 894 168</b>	<b>1 894 168</b>	<b>0</b>

### **7-1/ Titres de participation**

La valeur brute des titres de participation s'élève au 31 décembre 2020 à 1 852 790 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Participation MIME	1 100 000	1 100 000	0
Participation OOH	990	990	0
Participation MIP PRINT	145 000	145 000	0
Participation MIME ENERGY	245 000	245 000	0
Participation DIGIDIS	361 800	361 800	0
<b>Total</b>	<b>1 852 790</b>	<b>1 852 790</b>	<b>0</b>

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition.

Les pourcentages de contrôle des diverses sociétés se présentent comme suit :

<u>Participation</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>% de contrôle</u>	<u>Provision constatée</u>
"MIME"	1 100 000	99,998%	1 100 000
"MIME ENERGY"	245 000	98,000%	245 000
"OOH"	990	99,000%	0
"MIP PRINT"	145 000	96,667%	145 000
"DIGIDIS"	361 800	99,889%	361 800
<b>TOTAL</b>	<b>1 852 790</b>		<b>1 851 800</b>

### 7-2/ DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

La valeur des dépôts et des cautionnements s'élève au 31 décembre 2020 à 41 378 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Dépôts et cautionnements "SNCFT"	25 751	25 751	0
Cautionnement ministère/communication	10 000	10 000	0
Cautionnements divers	5 627	5 627	0
<b>Total</b>	<b>41 378</b>	<b>41 378</b>	<b>0</b>

### NOTE 8: CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 1 474 692 DT contre 1 818 343 DT au 31 décembre 2019, soit une variation négative de 343 652 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Clients	1 352 044	1 547 087	-195 043
Clients effets à recevoir	66 917	118 697	-51 780
Clients produit non facturé	55 731	152 559	-96 828
<b>Total</b>	<b>1 474 692</b>	<b>1 818 343</b>	<b>-343 652</b>

### 8-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2020 entre la société « MIP » et les parties liées se présente comme suit :

<i>Partie liée</i>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2019</u>	<u>Facturation</u>	<u>Encaissement</u>	<u>Solde au 31/12/2020</u>
	Dirigeants communs		<u>n</u>	<u>s</u>	
"LAWHAT TUNISIE"		135 934	0	10 000	125 934
"MIME"	99,998%	84 147	0	0	84 147
"MIP PRINT"	96,667%	23 688	0	0	23 688
"MIME ENERGY"	98,000%	79 467	0	0	79 467
<b>Total</b>		<b>323 235</b>	<b>0</b>	<b>10 000</b>	<b>313 235</b>

## **NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Les « Autres actifs courants » totalisent 5 019 567 DT au 31 décembre 2020 contre 4 941 889 DT à la clôture de l'exercice 2019, soit une variation positive de 77 678 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Fournisseurs avances et acomptes	0	29 947	-29 947
Personnel et comptes rattachés	35 945	7 505	28 440
Etat crédit TVA	0	47 017	-47 017
Etat TVA en instance	26 708	13 247	13 461
Etat crédit d'impôt sur les sociétés	947 220	926 706	20 513
Opération particulière avec l'Etat	160 834	160 834	0
Sociétés du groupe et parties liées	3 808 418	3 713 651	94 767
Débiteurs divers	10	10	0
Charges constatées d'avance	40 432	42 972	-2 540
<b>Total</b>	<b>5 019 567</b>	<b>4 941 889</b>	<b>77 678</b>

### 9-1/ Sociétés du groupe et parties liées

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à 3 808 418 DT et correspond au solde des opérations réalisées par la société « MIP » avec les sociétés du groupe et les parties liées.

Ce solde se détaille comme suit :

<i>Société</i>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2020</u>	<u>Solde au 31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
"MIME"	99,998%	1 970 095	1 958 434	11 661
"MIP PRINT"	96,667%	1 485 089	1 402 618	82 471
"MIME ENERGY"	98,000%	353 234	352 599	635
<b>Total</b>		<b>3 808 418</b>	<b>3 713 651</b>	<b>94 767</b>

## **NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 691 560 DT contre 574 996 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une variation positive de 116 563 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Intérêts courus	691 560	574 996	116 563
<b>Total</b>	<b>691 560</b>	<b>574 996</b>	<b>116 563</b>

### 10-1/ Intérêts courus

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 691 560 DT et se justifiant comme suit :

<i>Partie liée</i>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2019</u>	<u>Intérêts / compte courant</u>	<u>Encaissements</u>	<u>Solde au 31/12/2020</u>
"MIME"	99,998%	216 046	0	0	216 046
"MIP PRINT"	96,667%	317 407	116 563	0	433 970
"MIME ENERGY"	98,000%	37 801	0	0	37 801
"DIGIDIS"	99,889%	3 742	0	0	3 742
<b>Total</b>		<b>574 996</b>	<b>116 563</b>	<b>0</b>	<b>691 560</b>

### NOTE 11 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Cette rubrique totalise 126 017 DT au 31 décembre 2020 contre 127 987 DT au 31 décembre 2019, soit une variation négative de 1 969 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Chèques en caisse	10 386	27 753	-17 367
Chèques impayés	115 326	100 115	15 212
Caisse	304	119	185
Banque BTK	1	0	1
<b>Total</b>	<b>126 017</b>	<b>127 987</b>	<b>-1 969</b>

### NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres avant affectation totalisent (10 897 433 DT) au 31 décembre 2020 contre (9 638 555 DT) au 31 décembre 2019, soit une variation négative de 1 258 879 DT qui s'analyse ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Capital social	4 398 937	4 398 937	0
Réserves légales	35 000	35 000	0
Primes d'émission	4 251 067	4 251 067	0
Réserves spéciales d'investissement	245 000	245 000	0
Résultats reportés	-18 568 559	-17 388 877	-1 179 682
Résultat de l'exercice	-1 258 879	-1 179 682	-79 197
<b>Total</b>	<b>-10 897 433</b>	<b>-9 638 555</b>	<b>-1 258 879</b>

### 12-1/Mouvements des capitaux propres

Les capitaux propres sont passés de (9 638 555 DT) DT au 31 décembre 2019 à (10 897 433 DT) au 31 décembre 2020. Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :



Libellé	Capital social	Primes d'émissions	Réserves légales	Réserve spéciale d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Total des capitaux propres au 31/12/2019	4 398 937	4 251 067	35 000	245 000	-17 388 877	-1 179 682	-9 638 555
Résultat au 31/12/2020						-1 258 879	-1 258 879
<b>Total des capitaux propres au 31/12/2020</b>	<b>4 398 937</b>	<b>4 251 067</b>	<b>35 000</b>	<b>245 000</b>	<b>-18 568 559</b>	<b>-1 258 879</b>	<b>-10 897 433</b>

### **NOTE 13 : PASSIFS NON COURANTS**

Les passifs non courants totalisent 1 407 864 DT au 31 décembre 2020 contre 1 724 864 DT à la clôture de l'exercice précédent soit une variation négative de 317 000 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Provisions pour risques	1 089 064	1 089 064	0
Emprunts à plus d'un an	317 000	634 000	-317 000
Cautions reçues	1 800	1 800	0
<b>Total</b>	<b>1 407 864</b>	<b>1 724 864</b>	<b>-317 000</b>

#### 13-1/Provisions pour risques et charges

Les « Provisions pour risques et charges » totalisent 1 089 064 DT au 31 décembre 2020.

Cette rubrique se justifie comme suit :

- Une provision de 211 827 Dinars au titre du contrôle fiscal approfondi 2004-2007.
- Une provision de 236 250 Dinars au titre du risque fiscal conséquent à l'augmentation du capital par incorporation de la réserve spéciale d'investissement.
- Une provision de 640 987 Dinars au titre du contrôle fiscal approfondi 2012-2014.

#### 13-2/Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 317 000 DT contre 634 000 DT à la clôture de l'exercice 2019, soit une variation négative de 317 000 DT justifiée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunts bancaires	317 000	634 000	-317 000
<b>Total</b>	<b>317 000</b>	<b>634 000</b>	<b>-317 000</b>

#### 13-2-1/ Crédits bancaires

Les crédits bancaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à 317 000 DT et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Emprunt Q.N.B. 1 585 000 DT	317 000	634 000	-317 000
<b>Total</b>	<b>317 000</b>	<b>634 000</b>	<b>-317 000</b>

### 13-3/ Cautions reçues :

Ce compte totalise au 31 décembre 2020 un solde de 1 800 DT et concerne une caution sur un loyer annuel d'un immeuble propriété de la société.

### **NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS**

Les « Fournisseurs et comptes rattachés » présentent au 31 décembre 2020 un total de 5 102 211 DT contre 4 816 799 DT à la date de clôture de l'exercice précédent, soit une variation de 285 412 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Fournisseurs d'exploitation	5 084 541	4 784 961	299 580
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	17 669	31 838	-14 169
<b>Total</b>	<b>5 102 211</b>	<b>4 816 799</b>	<b>285 412</b>

### 14-1/ Parties liées

Le détail des transactions intervenues au cours de l'exercice 2020 entre la société « MIP » et les parties liées est présenté ainsi :

<i>Partie liée</i>	<u>Pourcentage de contrôle</u>	<u>Solde au 31/12/2019</u>	<u>Achats</u>	<u>Règlements</u>	<u>Solde au 31/12/2020</u>
"OOH"	99,000%	37 765	218 957	183 059	73 664
"MG+"	Dirigeants communs	917	0	0	917
"LAWHAT TUNISIE"	Dirigeants communs	173 557	0	0	173 557
"YELLOW SPIRIT "	Dirigeants communs	1 103 339	0	51 833(*)	1 051 506
<b>Total</b>		<b>1 315 577</b>	<b>218 957</b>	<b>234 892</b>	<b>1 299 642</b>

(\*) Il s'agit d'un gain de change et non d'un règlement.

### **NOTE 15 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les « Autres passifs courants » totalisent 10 725 842 DT au 31 décembre 2020 contre 10 842 654 DT à la clôture de l'exercice 2019, soit une variation négative de 116 812 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Personnel et compte rattachés	29 398	51 135	-21 737
État impôts et taxes	949 634	843 652	105 982
Comptes courants des actionnaires	9 406 488	9 558 518	-152 031
Créditeurs divers "CGF"	60 000	60 000	0
Autres Créditeurs divers	16 423	16 423	0
CNSS	41 490	30 857	10 633
Compte d'attente	35 421	35 421	0
Charges à payer	157 955	234 130	-76 175

Produits constatés d'avance	19 034	12 518	6 516
<b>Total</b>	<b>10 725 842</b>	<b>10 842 654</b>	<b>-116 812</b>

### 15-1/ État impôts et taxes

Les dettes envers l'Etat s'élèvent au 31 décembre 2020 à 949 634 DT et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Retenue à la source	130 321	78 453	51 868
TVA à payer	111 213	279 960	-168 747
TVA collectées en instances	28 237	31 933	-3 696
Reconnaissance de dettes fiscales	674 453	452 403	222 050
Contribution sociale	400	200	200
Autres	743	704	40
<b>Total</b>	<b>949 634</b>	<b>843 652</b>	<b>105 982</b>

### 15-2/ Comptes courants des actionnaires

Les « Comptes courants des actionnaires » totalisent 9 406 488 DT au 31 décembre 2020 contre 9 558 518 DT à la clôture de l'exercice 2019, soit une variation négative de 152 031 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Société "LAWHAT TUNISIE"	1 188 491	1 575 338	-386 847
Société "YELLOW SPIRIT"	8 175 011	7 969 247	205 764
Société "DIGIDIS"	42 986	13 933	29 053
<b>Total</b>	<b>9 406 488</b>	<b>9 558 518</b>	<b>-152 031</b>

## **NOTE 16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les « Concours bancaires et les autres passifs financiers » s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 635 748 DT contre 1 189 800 DT à la fin de l'exercice précédent soit une variation positive de 445 948 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Échéances à moins d'un an sur DLMT	634 000	343 417	290 583
Intérêts courus	340 877	181 144	159 733
Découverts bancaires	660 871	665 239	-4 368
<b>Total</b>	<b>1 635 748</b>	<b>1 189 800</b>	<b>445 948</b>

### 16-1/ Échéances à moins d'un an sur DLMT

Les échéances à moins d'un an des différents crédits s'élèvent au 31 décembre 2020 à 634 000 DT contre 343 417 DT à la fin de l'exercice 2019.

Elles s'analysent comme suit:

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Échéances à moins d'un an /Emprunts bancaires	634 000	343 417	290 583
<b>Total</b>	<b>634 000</b>	<b>343 417</b>	<b>290 583</b>

### 16-1-1/ Échéances à moins d'un an des crédits bancaires

Les échéances à moins d'un an des crédits bancaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à 634 000 DT contre 343 417 DT à la fin de l'exercice 2019.

Elles se rapportent au crédit accordé par la QNB.

### 16-1-2/ Mouvements des emprunts bancaires

Emprunt	Durée en mois	Taux	PL -Solde au 1/1/2020			Nouveaux crédits 2020	Remboursement 2020	PL-Solde au 31/12/20		
			Long Terme	Court terme	Total 1			Long Terme	Court terme	Total 2
Emprunt QNB 1 585 000 DT	60	8,23%	634 000	343 417	977 417	0	26 417	317 000	634 000	951 000
<b>Total</b>			<b>634 000</b>	<b>343 417</b>	<b>977 417</b>	<b>0</b>	<b>26 417</b>	<b>317 000</b>	<b>634 000</b>	<b>951 000</b>

### 16-2/ Découverts bancaires

Les découverts bancaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à 660 871 DT contre 665 239 DT au 31 décembre 2019 et se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Découvert B.T.K	0	119	-119
Découvert Amen Bank	371 038	396 139	-25 101
Découvert Attijari Bank	411	147	264
Découvert Q.N.B	289 422	268 834	20 588
<b>Total</b>	<b>660 871</b>	<b>665 239</b>	<b>-4 368</b>

## NOTE 17 : REVENUS

Les revenus, qui totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 1 074 320 DT contre 2 377 354 DT à la fin de l'exercice 2019, se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Ventes et services	1 074 320	2 303 667	-1 229 348
Autres produits d'exploitation	0	73 687	-73 687
<b>Total</b>	<b>1 074 320</b>	<b>2 377 354</b>	<b>-1 303 035</b>

## NOTE 18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les « Dotations aux amortissements et aux provisions » s'élèvent au 31 décembre 2020 à 614 242 DT contre 1 068 025 DT au 31 décembre 2019, soit une diminution de 453 783 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Amortissements immob. incorporelles	2 413	3 317	-904
Amortissements immob. corporelles	572 125	608 461	-36 336
Provisions clients et autres actifs courants	39 704	93 435	-53 732

Provisions pour risques et charges	0	362 812	-362 812
<b>Total</b>	<b>614 242</b>	<b>1 068 025</b>	<b>-453 783</b>

## **NOTE 19 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les « Autres charges d'exploitation » s'élèvent au 31 décembre 2020 à 247 820 DT contre 411 276 DT au 31 décembre 2019, soit une diminution de 163 455 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Achats non stockés	65 299	100 777	-35 478
Services extérieurs	78 942	121 976	-43 035
Autres services extérieurs	84 717	156 792	-72 074
Impôts et taxes	18 863	31 731	-12 868
<b>Total</b>	<b>247 820</b>	<b>411 276</b>	<b>-163 455</b>

### 19-1/ Services extérieurs

Les services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2020 à 78 942 DT contre 121 976 DT au 31 décembre 2019, soit une variation négative de 43 035 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Loyer siège	37 695	36 420	1 275
Loyers divers	7 593	14 759	-7 166
Entretien et réparation	18 461	41 153	-22 692
Primes d'assurance	15 193	18 962	-3 769
Etudes et services extérieurs	0	10 683	-10 683
<b>Total</b>	<b>78 942</b>	<b>121 976</b>	<b>-43 035</b>

### 19-2/ Autres services extérieurs

Les autres services extérieurs s'élèvent à 84 717 DT au 31 décembre 2020 contre 156 792 DT au 31 décembre 2019, soit une diminution de 72 074 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Honoraires	39 219	55 567	-16 348
Publicités et relations publiques	5 846	7 596	-1 750
Dons et subventions	0	700	-700
Frais de déplacement	1 513	24 787	-23 274
Frais de mission	13 585	31 294	-17 709
Frais postaux et de télécommunication	12 311	14 478	-2 167
Services bancaires	12 244	22 370	-10 126
<b>Total</b>	<b>84 717</b>	<b>156 792</b>	<b>-72 074</b>

## **NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les « Charges financières nettes » s'élèvent au 31 décembre 2020 à 275 376 DT contre (92 927) DT au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 368 303 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>VARIATION</u>
Intérêts sur découverts bancaires	356 435	351 479	4 955
Agios /escomptes bancaires	285	1 537	-1 253
Intérêts sur emprunts	87 053	124 500	-37 447
Agios /crédits leasing	0	3 248	-3 248
Perte de changes	0	78 382	-78 382
Produits financiers	-168 396	-652 073	483 677
<b>Total</b>	<b>275 376</b>	<b>-92 927</b>	<b>368 303</b>

### **NOTE 21 : VARIATION DES CRÉANCES**

La variation des créances s'élève à 343 652 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>AU 31/12/2020</u>	<u>AU 31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
(-) Créances	1 474 692	1 818 343	343 652
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Caution reçue	1 800	1 800	0
<b>Total</b>	<b>1 476 492</b>	<b>1 820 143</b>	<b>343 652</b>

### **NOTE 22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS**

La variation des autres actifs courants s'élève à (194 241 DT) et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>AU 31/12/2020</u>	<u>AU 31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
(-) Autres actifs courants	5 019 567	4 941 889	-77 678
(-) Intérêts courus	691 560	574 996	-116 563
<b>Total</b>	<b>5 711 127</b>	<b>4 570 928</b>	<b>-194 241</b>

### **NOTE 23 : VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES**

La variation des fournisseurs et des autres dettes s'élève à 328 333 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>AU 31/12/2020</u>	<u>AU 31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	5 102 211	4 816 799	285 412
(+) Autres passifs courants	10 725 842	10 842 654	-116 812
<i>Ajustement pour :</i>			
(+) Intérêts échus et non payés	340 877	181 144	159 733
<b>Total</b>	<b>16 168 930</b>	<b>15 840 597</b>	<b>328 333</b>

### **NOTE 24 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS**

Le montant de la trésorerie et de l'équivalent de la trésorerie totalise un solde négatif de 534 854 DT au 31/12/2020 contre un solde négatif de 537 253 DT au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Chèques à encaisser	10 386	27 753
Chèques garanties	13 618	13 618
Chèques impayés	101 708	86 497
A.B (107176)	-371 038	-396 139
B.T.K (050965)	1	-119
Q.N.B (106080)	-289 422	-268 834
ATTIJARI	-411	-147
Caisse	304	119
<b>Total</b>	<b>-534 854</b>	<b>-537 253</b>

**NOTE 25 : TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION**

<b>Rubriques</b>	<b>Coût des ventes</b>	<b>Frais de distribution</b>	<b>Frais d'administration</b>	<b>Autres charges</b>	<b>Total</b>
Achats consommés	1 064 484				1 064 484
Charges financières nettes	123 919		71 598	79 859	275 376
Impôts sur les sociétés				2 841	2 841
Autres pertes ordinaires				28 617	28 617
Charges de personnel	104 793		204 022	309	309 124
Dotations aux amortissements	462 660		30 952	80 927	574 539
Autres charges d'exploitation	37 173	74 346	49 564	86 737	247 820
Dotations aux provisions	0			39 704	39 704
<b>Total</b>	<b>1 793 029</b>	<b>74 346</b>	<b>356 136</b>	<b>318 994</b>	<b>2 542 505</b>

## **NOTE 26 : SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION**

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2020	2019		2020	2019		2020	2019
Revenus	1 074 320	2 303 667	Coût des matières consommées	1 064 484	1 751 223	Production	1 074 320	2 377 354
Autres produits d'exploitation	0	73 687						
Production immobilisée	0	0						
<b>Production</b>	<b>1 074 320</b>	<b>2 377 354</b>	Achats consommés	<b>1 064 484</b>	<b>1 751 223</b>	Marge commerciale	9 836	626 131
Marge commerciale	9 836	626 131	Autres charges externes	228 958	379 545			
Sous total	9 836	626 131	Sous total	<b>228 958</b>	<b>379 545</b>	Valeur ajoutée brute	- 219 122	246 586
Valeur ajoutée brute	- 219 122	246 586	Impôts et taxes	18 863	31 731			
			Charge de personnel	309 124	420 830			
Sous total	<b>- 219 122</b>	<b>246 586</b>	Sous total	<b>327 987</b>	<b>452 561</b>	Excédent brut d'exploitation	- 547 109	- 205 975
Excédent brut d'exploitation	- 547 109	- 205 975	Charges financières	443 772	559 145			
Autres gains ordinaires	209 307	82 344	Dotation aux amortissements et provisions	614 242	1 068 025			
Produits financiers	168 396	652 073	Autres Pertes ordinaires	28 617	74 966			
Transfert et reprise de charges			Impôt sur les bénéfices	2 841	5 987			
Sous total	<b>- 169 406</b>	<b>528 442</b>	Sous total	<b>1 089 473</b>	<b>1 708 124</b>	Résultat des activités ordinaires	<b>-1 258 879</b>	<b>-1 179 682</b>
Résultat positif des activités ordinaires	<b>-1 258 879</b>	<b>-1 179 682</b>	Résultat négatif des activités ordinaires			Résultat net de l'exercice	<b>-1 258 879</b>	<b>-1 179 682</b>
Effet positif des modifications comptable			Effet négatif des modifications comptable			Résultat net après modifications comptables	<b>-1 258 879</b>	<b>-1 179 682</b>



## **NOTE 27 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

### **27-1/ Emprunt QNB**

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION CINQ CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE DINARS (1 585 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 1<sup>er</sup> rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m<sup>2</sup> sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9.

### **27-2/ Crédits de gestion QNB**

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de SEPT CENT TRENTE CINQ MILLE DINARS (735 000 DT)

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

### **27-3/ Cautions reçues**

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2<sup>ème</sup> rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- La société a obtenu la caution solidaire de la société « YELLOW SPIRIT » envers l'AMEN BANK à hauteur de la somme d'un million de dinars (1 100 000 DT).
- La société a obtenu la caution solidaire de la société « YELLOW SPIRIT » envers la QNB à hauteur de la somme d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT).

### **27-4/ Cautions données**

- La société a donné une caution hypothécaire de 1<sup>er</sup> rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que

les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.

## **ANNEXE**

## TABLEAU RECAPITULATIF DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2020

DESIGNATION	Valeurs brutes				Amortissements				VCN
	Au 1/1/20	Acquisition	Cession Reclassement	Au 31/12/2020	Au 1/1/20	Dotation 20	Régularisation	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020
<b>Immobilisations incorporelles</b>									
Concession de marque	260	0	0	260	260	0	0	260	0
Logiciels	140 269	0	0	140 269	138 002	1 330	0	139 332	937
Fonds commercial	32 500	0	32 500	0	22 870	1 083	23 953	0	0
Droit d'usage	112 374	0	0	112 374	112 374	0	0	112 374	0
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>285 403</b>	<b>0</b>	<b>32 500</b>	<b>252 903</b>	<b>273 506</b>	<b>2 413</b>	<b>23 953</b>	<b>251 966</b>	<b>937</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>									
Terrain	1 196	0	0	1 196	0	0	0	0	1 196
Aménagement terrain	25 321	0	0	25 321	13 909	1 266	0	15 175	10 146
Construction	1 593 212	0	0	1 593 212	319 329	79 661	0	398 990	1 194 223
installation général agencement divers	159 509	0	0	159 509	25 883	23 926	0	49 809	109 700
Matériel et outillage industriel	31 737	0	0	31 737	13 726	4 719	0	18 444	13 292
Agencements & installations techniques	280 256	0	0	280 256	275 964	2 471	0	278 434	1 821
Matériel de transport	295 698	0	101 152	194 546	260 033	18 893	95 700	183 226	11 320
Matériels informatiques & M.M.B	578 102	0	0	578 102	572 105	3 225	0	575 330	2 772
Panneaux publicitaires	3 422 603	0	127 445	3 295 158	2 268 732	166 958	103 917	2 331 773	963 384
Panneaux à statut juridique particulier	2 029 803	0	356 026	1 673 778	1 247 863	103 267	197 845	1 153 286	520 492
Abris bus à statut juridique particulier	2 387 946	0	0	2 387 946	1 242 708	151 398	0	1 394 107	993 839
Matériel de transport à statut juridique particulier	106 986	0	42 272	64 714	106 986	0	42 272	64 714	0
Kit photovoltaïque à statut juridique particulier	245 000	0	0	245 000	81 708	16 342	0	98 049	146 951
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>11 157 368</b>	<b>0</b>	<b>626 895</b>	<b>10 530 474</b>	<b>6 428 946</b>	<b>572 125</b>	<b>439 733</b>	<b>6 561 338</b>	<b>3 969 136</b>
<b>Total général</b>	<b>11 442 772</b>	<b>0</b>	<b>659 395</b>	<b>10 783 377</b>	<b>6 702 451</b>	<b>574 539</b>	<b>463 686</b>	<b>6 813 304</b>	<b>3 970 073</b>

## **RAPPORT GENERAL**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE  
MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

### ***I- Rapport d'audit des états financiers :***

#### ***Opinion avec réserves***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 3 avril 2020, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net du bilan de 7 974 232 Dinars et des capitaux propres négatifs de 10 897 433 Dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 1 258 879 Dinars

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### ***Fondement de l'opinion avec réserves***

Comme il est indiqué à la note 3 :

- Les pertes cumulées de la société dépassent le montant du capital social.
- La société ne cesse de réaliser des pertes.
- Les produits d'exploitation ont régressé de 55% par rapport à ceux de l'année 2019.
- La société accumule des retards de paiements des dettes fiscales et sociales ainsi que celles des fournisseurs.

Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Les états financiers ne fournissent pas des informations adéquates sur ce point.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites

dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves:

- Les immobilisations incorporelles et corporelles de la société totalisent des montants brut et net respectivement de 10 783 377 Dinars et 3 970 073 Dinars.

Contrairement aux dispositions du code de commerce et du système comptable des entreprises tunisien, ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à la date de clôture de l'exercice.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers ne peut être valablement appréhendée.

- Les actifs présentant des risques de non recouvrement et non provisionnés totalisent au 31 décembre 2020 la somme de 2 267 752 Dinars et se détaillent comme suit :

<i><b>Rubriques</b></i>	<i><b>Montant</b></i>
Immobilisations financières	31 378
Clients ordinaires	54 527
Clients douteux	5 198
Débiteurs divers	1 485 089
Intérêts courus	691 560
<b>Total</b>	<b>2 267 752</b>

- Des pénalités de retard des dettes fiscales n'ont pas été provisionnées. Leur montant est estimé à 290 601 Dinars.

- Des indemnités de départs du personnel n'ont pas été provisionnées. Leur montant est estimé à 213 474 Dinars.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée.

Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### ***1- Exhaustivité du Chiffre d'affaires***

##### **Question clé de l'audit :**

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élèvent à 1 074 320 DT, représentant

100% du total des produits d'exploitation de la société.

Nous avons considéré que la prise en compte de revenu est une question clé d'audit en raison du volume important des transactions de vente et leur importance significative dans les comptes de la société.

### **Réponses apportées :**

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont notamment consisté à :

- Apprécier les procédures de contrôle interne mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus ;
- Vérifier la concordance entre les bases commerciales et les revenus comptabilisés par la société ;
- Réaliser un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes.
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies sur les revenus et présentées dans les notes aux états financiers.

### ***2- Evaluation des titres de participation***

#### **Question clé de l'audit:**

Les titres détenus par MIP s'élèvent à 1 852 790 DT au 31 décembre 2020. Ces titres sont évalués à leurs coûts historiques.

Nous avons considéré que l'évaluation des titres de MIP est une question clé d'audit en raison de leur importance significative dans les comptes de la société et du jugement nécessaire à l'appréciation de la valeur d'usage.

### **Réponses apportées :**

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôle mises en place par la société dans le cadre du processus d'évaluation des titres;
- Vérifier les méthodes d'évaluation adoptées par la société et apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des titres au regard des critères prévus par les normes comptables concernées ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

### ***Paragraphe d'observation***

Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 4 « Faits marquants de l'exercice », les premiers mois de l'année 2020 se sont caractérisés par le déclenchement d'une crise sanitaire sans précédent liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde entier et qui a eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de l'économie mondiale.

Ces évènements ne nécessitent aucun ajustement des états financiers de la société au titre de l'exercice 2020. Cependant, ils pourraient avoir une incidence sur la situation financière de la société au cours des exercices suivants qui ne peut pas être estimée sur la base des informations disponibles.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

### ***Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### ***Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est



raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

## ***II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

- Conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

- Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale :

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers individuels au 31 décembre 2020, tels que prévus au niveau des articles 3 et suivants de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents. Par ailleurs, la société n'a pas respecté les dispositions de l'article 275 du code des sociétés commerciales relatif au délai de tenue de l'assemblée générale ordinaire, qui doit se réunir au moins une fois par année et dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice comptable, et ce notamment pour approuver les comptes de l'exercice écoulé.

- Publications des états financiers intermédiaires :

La société n'a pas établi ses états financiers intermédiaires au titre de l'exercice 2020 et n'a pas en conséquence respecté les procédures de dépôt, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis telles que prévues par l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

- Observation des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales :

L'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 19 novembre 2020, a décidé la continuité de l'activité de la société sans statuer sur la question de réduction ou d'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes cumulés.

- Observation des dispositions de l'article 420 du code des sociétés commerciales :

Conformément aux dispositions de l'article 420 du code des sociétés commerciales et vu la persistance des menaces qui mettent en cause la continuité de l'exploitation de la société, nous avons adressé un rapport au président du tribunal de première instance de Tunis l'informant de la situation de la société et une copie du même rapport a été aussi remise à la commission de suivi des entreprises économiques.

- Observation des dispositions de l'article 190 bis du code des sociétés commerciales :

Contrairement aux dispositions de l'article 190 bis du code des sociétés commerciales, le conseil d'administration de la société nommé par l'Assemblée générale ordinaire tenue le 3 avril 2020 ne comporte pas au moins deux membres indépendants des actionnaires.

En effet, la société n'a pas reçu de candidature pour ces deux postes.

Tunis, le 21 septembre 2021

**Néjib MARRAKCHI**

# **AUDITING AND CONSULTING COMPANY**

**«ACC»**

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE**

## **RAPPORT SPECIAL**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

### **MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre conseil d'administration nous a avisés des conventions autorisées suivantes :

#### ***A- Conventions et opérations se rapportant aux sociétés du groupe***

##### **A-1-Transactions commerciales avec les sociétés du groupe et les administrateurs**

##### **1-1 Transactions commerciales avec la société « OUT OF HOME SERVICES »:**

- Achats auprès de la société «OOH» pour un montant de 218 957 Dinars - TTC ;

## **A-2- Comptes courants productifs d'intérêts :**

### **2-1 Société « MIME » :**

- Compte courant débiteur de la société « MIME » pour un montant de 1 970 095 Dinars. Ce compte est non rémunéré au cours de cet exercice.

### **2-2 Société « MIP PRINT »:**

- Compte courant débiteur de la société « MIP PRINT » pour un montant de 1 485 089 Dinars. Ce compte est rémunéré au taux de 8%. Les intérêts de l'année 2020 s'élèvent à 116 563 Dinars HT.

### **2-3 Société « LAWHAT TUNISIE » :**

- Compte courant créditeur de la société « LAWHAT TUNISIE » pour un montant de 1 188 491 Dinars. Ce compte est rémunéré aux taux de 8% et 3%. Les intérêts de l'année s'élèvent à 83 059 Dinars HT.

### **2-4 Société « YELLOW SPIRIT » :**

- Compte courant créditeur de la société « YELLOW SPIRIT » pour un montant de 8 175 011 Dinars. Ce compte est rémunéré au taux de 3%. Les intérêts de l'année 2020 facturés s'élèvent à 205 764 Dinars TTC.

### **2-5 Société « MIME ENERGY »:**

- Compte courant débiteur de la société « MIME ENERGY » pour un montant de 353 234 Dinars. Ce compte est non rémunéré au cours de cet exercice.

## **A-3-Cautions reçues:**

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2ème rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.

## **A-4-Cautions données:**

- La société a donné une caution hypothécaire de 1<sup>er</sup> rang portant sur la totalité du duplex n° B 157 situé à la résidence les UV4, sis à El Menzah VI, Ariana; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.

## ***B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants***

### **B-1- Directeur Général**

Les obligations et engagements de la société « MIP » envers le Directeur Général, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2020 se présentent comme suit :

	<i>Charges de l'exercice</i>	<i>Passifs au 31/12/2020</i>
Salaire brut annuel	61 965	3 309
<b><i>TOTAL</i></b>	<b><i>61 965</i></b>	<b><i>3 309</i></b>

Par ailleurs, nos investigations n'ont pas relevé d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 21 septembre 2021

**Néjib MARRAKCHI**

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### **MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP »**

Siège Social : Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I la Charguia 2, BP 2035, Ariana

La société MIP publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra 14 Octobre 2021. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes : Mr Néjib MARRAKCHI.

## BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos le 31 décembre

<i>ACTIFS</i>	<i>NOTES</i>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS :</b>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>	3	2 177 422	2 209 922
<i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i>		-1 055 661	-983 575
		<b>1 121 762</b>	<b>1 226 347</b>
 <i>Immobilisations corporelles</i>	 4	 14 034 463	 14 661 357
<i>Amortissement des immobilisations corporelles</i>		-8 510 136	-8 243 126
		<b>5 524 327</b>	<b>6 418 232</b>
 <i>Immobilisations financières</i>	 5	 43 670	 43 670
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		<b>43 670</b>	<b>43 670</b>
 <b><u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u></b>		 <b><u>6 689 759</u></b>	 <b><u>7 688 249</u></b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
 <i>Stocks</i>	 6	 672 546	 672 546
<i>Moins: provisions</i>		-650 506	-650 506
		<b>22 040</b>	<b>22 040</b>
 <i>Clients et comptes rattachés</i>	 7	 2 688 199	 3 031 850
<i>Moins: provisions</i>		-1 276 738	-1 276 738
		<b>1 411 461</b>	<b>1 755 112</b>
 <i>Autres actifs courants</i>	 8	 1 813 326	 1 933 677
<i>Moins: provisions</i>		0	0
		<b>1 813 326</b>	<b>1 933 677</b>
 <i>Placements et autres actifs financiers</i>	 9	 2 668	 2 668
 <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	 10	 140 819	 143 384
<i>Moins: provisions</i>		-91 708	-64 301
		<b>3 298 606</b>	<b>3 792 581</b>
 <b><u>TOTAL DES ACTIFS</u></b>		 <b><u>9 988 364</u></b>	 <b><u>11 480 830</u></b>

## BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

Exercice clos le 31 décembre

<b>CAPITAUX PROPRES &amp; PASSIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
	<i>11</i>		
<i>Capital social</i>		4 398 937	4 398 937
<i>Résultats reportés</i>		-16 719 291	-14 960 317
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u></b>		<b><u>-12 320 354</u></b>	<b><u>-10 561 380</u></b>
<i>Résultat de l'exercice consolidé</i>		-1 889 737	-1 758 974
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u></b>		<b><u>-14 210 091</u></b>	<b><u>-12 320 354</u></b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>			
<i>Réserves</i>		-117	-47
<i>Résultat de l'exercice</i>		52	-69
<b><u>TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES</u></b>	<i>12</i>	<b><u>-65</u></b>	<b><u>-117</u></b>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
	<i>13</i>		
<i>Emprunts à LMT</i>		317 000	1 067 134
<i>Provisions pour risques et charges</i>		1 104 440	1 104 440
<i>Cautions reçues</i>		1 800	1 800
<b><u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u></b>		<b><u>1 423 240</u></b>	<b><u>2 173 374</u></b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	<i>14</i>	5 918 746	5 664 211
<i>Autres passifs courants</i>	<i>15</i>	13 149 469	13 228 503
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	<i>16</i>	3 707 065	2 735 211
<b><u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u></b>		<b><u>22 775 279</u></b>	<b><u>21 627 926</u></b>
<b><u>TOTAL DES PASSIFS</u></b>		<b><u>24 198 519</u></b>	<b><u>23 801 300</u></b>
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES &amp; DES PASSIFS</u></b>		<b><u>9 988 364</u></b>	<b><u>11 480 830</u></b>



## ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinar tunisien)

*Exercice clos le 31 décembre*

<i>DESIGNATION</i>	<i>NOTES</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
<b><i>Produits d'exploitation</i></b>			
<i>Ventes de marchandises et de services</i>		1 074 320	2 324 815
<i>Autres produits d'exploitation</i>		0	73 687
<b><u><i>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</i></u></b>	<b><i>17</i></b>	<b><u>1 074 320</u></b>	<b><u>2 398 502</u></b>
<b><i>Charges d'exploitation</i></b>			
<i>Achats de marchandises consommés</i>	<i>18</i>	880 488	1 475 941
<i>Charges de personnel</i>		474 775	687 056
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>	<i>19</i>	830 189	1 309 353
<i>Autres charges d'exploitation</i>	<i>20</i>	279 005	456 912
<b><u><i>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</i></u></b>		<b><u>2 464 457</u></b>	<b><u>3 929 262</u></b>
<b><i>Résultat d'exploitation</i></b>		<b><u>-1 390 137</u></b>	<b><u>-1 530 760</u></b>
<i>Charges financières nettes</i>	<i>21</i>	672 121	133 915
<i>Autres gains ordinaires</i>	<i>22</i>	195 306	98 030
<i>Autres pertes ordinaires</i>	<i>23</i>	16 141	182 662
<b><i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i></b>		<b><u>-1 883 094</u></b>	<b><u>-1 749 307</u></b>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		6 591	9 737
<b><i>Résultat net de l'ensemble consolidé</i></b>	<b><i>24</i></b>	<b><u>-1 889 685</u></b>	<b><u>-1 759 043</u></b>
<i>Intérêts minoritaires</i>		52	-69
<b><u><i>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</i></u></b>		<b><u>-1 889 737</u></b>	<b><u>-1 758 974</u></b>

## ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinar tunisien)

		<i>Exercice clos le 31 décembre</i>	
<b>DESIGNATION</b>	<b>NOTES</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u></b>			
<b>RESULTAT NET</b>		<b><u>-1 889 685</u></b>	<b><u>-1 759 043</u></b>
<i>Ajustements pour:</i>			
<i>- Amortissements et provisions</i>		830 189	1 309 353
<i>- Reprises sur provisions</i>		0	-73 687
<i>- Variations des:</i>			
* Stocks:		0	0
* Créances:		343 652	630 110
* Autres actifs:	25	120 350	33 738
* Fournisseurs & autres dettes:	26	504 064	241 201
<i>- Plus ou moins values de cession:</i>		-195 292	-63 813
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b>-286 721</b>	<b>317 858</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>			
<i>Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		0	-6 940
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		391 000	65 500
<i>Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières</i>		0	0
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		0	0
<i>Ajustement suite entrée et/ou sortie : périmètre de consolidation</i>		0	0
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>		<b>391 000</b>	<b>58 560</b>
<b><u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
<i>Encaissement suite à l'augmentation du capital</i>		0	0
<i>Variation des réserves</i>		0	10
<i>Ajustement suite entrée et/ou sortie : périmètre de consolidation</i>		0	0
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		0	0
<i>Remboursements des emprunts</i>		-54 064	-587 415
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b>-54 064</b>	<b>-587 405</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b><u>50 215</u></b>	<b><u>-210 987</u></b>
<b>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>		<b><u>-1 183 831</u></b>	<b><u>-972 844</u></b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	27	<b><u>-1 133 616</u></b>	<b><u>-1 183 831</u></b>

# **NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

## NOTE 1 : DESCRIPTION DU GROUPE

Le groupe « MIP » est composé de six sociétés : « MIP », « MIME », « MIP PRINT », « MIME ENERGY », « DIGIDIS » et « OUT OF HOME SERVICES – O.O.H ».

L'activité principale du groupe est :

- La publicité commerciale,
- La fabrication des panneaux et des structures métalliques, plastiques et électriques,
- La fabrication et l'installation des structures photovoltaïques,
- L'impression numérique,
- La vente des solutions média numériques,
- L'accomplissement de services : Exécution des travaux d'installation, de pose et d'entretien des affichages et visuels publicitaires,
- Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

## NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES

### **2-1/Généralités**

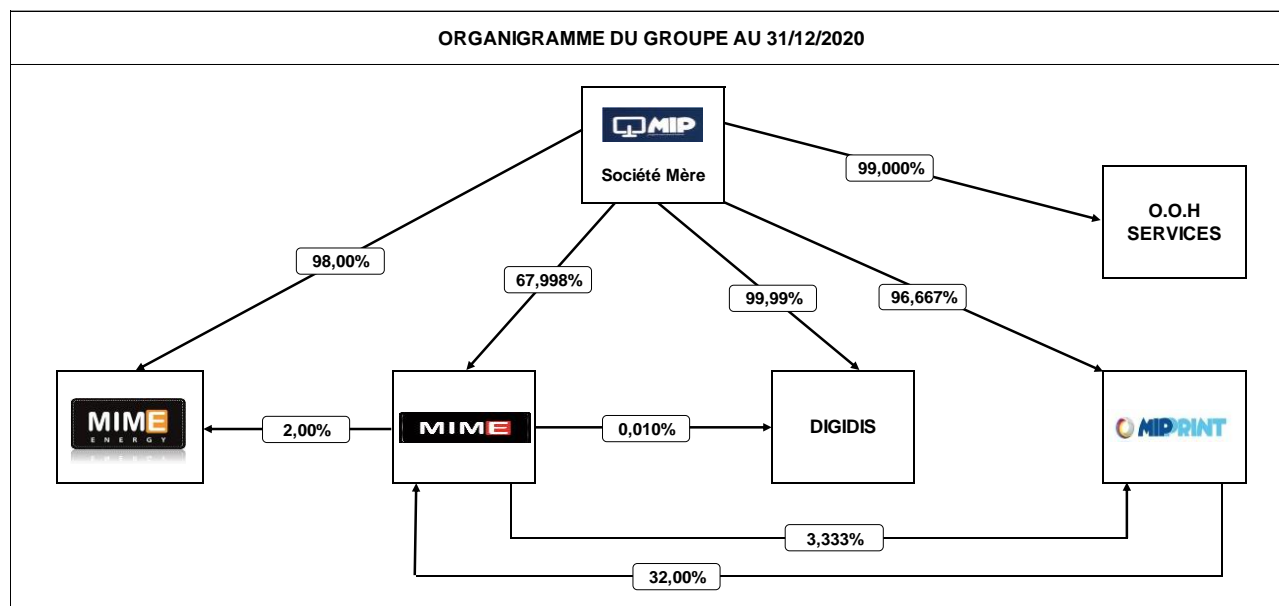
Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables et les règles de consolidation fixés par la législation tunisienne, à savoir :

- La NC 35 (Etats financiers consolidés) ;
- La NC 36 (Participations dans les entreprises associées) ;
- La NC 37 (Participations dans des co-entreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- Le système comptable des entreprises et notamment les règles de présentation, d'évaluation et de divulgation des opérations.

Ces états sont exprimés en dinar tunisien.

## 2-2/Périmètre du groupe

L'organigramme du groupe au 31 décembre 2020 est présenté comme suit :



## 2-3/Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la société mère « MIP », ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Société	Pourcentage de contrôle	Degré de contrôle	Méthode de consolidation
« MIME »	99,998%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIP PRINT »	96,667%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« MIME ENERGY »	98,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« DIGIDIS »	99,990%	Contrôle exclusif	Intégration globale
« O.O.H »	99,000%	Contrôle exclusif	Intégration globale

## 2-4/Pourcentages d'intérêt

Les pourcentages d'intérêt expriment la part du capital détenue par la société mère, directement ou indirectement, dans chacune des sociétés constituant le périmètre de consolidation. Ils mesurent la dépendance financière de ces sociétés par rapport au groupe et servent à répartir les réserves et le résultat de chaque société entre le groupe et les intérêts hors groupe.

Les pourcentages d'intérêts du groupe se présentent comme suit :

Société	Pays	% d'intérêt au 31/12/2020	% d'intérêt au 31/12/2019
« MIP »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME »	TUNISIE	99,998%	99,998%
« MIP PRINT »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« MIME ENERGY »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« DIGIDIS »	TUNISIE	100,000%	100,000%
« O.O.H »	TUNISIE	99,000%	0,000%

## 2-5/Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

- La consolidation des sociétés de groupe donne référence à une intégration des sociétés sous contrôle exclusif ;
- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intergroupes sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer quelles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la société mère.

## 2-6/Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère « MIP », la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- **Ecart de première consolidation** : l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondante, à la date d'acquisition, est analysé et affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées et amorties, le cas échéant sur leur durée de vie. L'excédent éventuel non affecté constitue un écart d'acquisition amortissable linéairement sur une durée qui n'excède pas 20 ans.

- **Résultats inter sociétés** : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminés dans leur intégralité.

- **Présentation des intérêts minoritaires** : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

### **NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 2 177 422 DT contre 2 209 922 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 32 500 DT qui se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Marque de fabrique	3 220	3 220	0
- Droits d'usage	112 374	112 374	0
- Fonds de Commerce	0	32 500	-32 500
- Logiciels	189 331	189 331	0
- Good-will	1 872 497	1 872 497	0
<b>Total</b>	<b>2 177 422</b>	<b>2 209 922</b>	<b>-32 500</b>

#### **3-1/ Good-Will**

La valeur brute du Good-will s'élève au 31 décembre 2020 à 1 872 497 DT représentant l'excédent du prix d'acquisition des filiales sur la quote-part des capitaux propres correspondants, à la date d'acquisition et non affecté aux rubriques d'immobilisations corporelles et incorporelles concernées.

La valeur nette du Good-will s'élève au 31 décembre 2020 à 1 120 825 DT contre 1 214 449 DT au 31 décembre 2019, soit une variation négative de 93 625 DT détaillée comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>Valeur brute</u>	<u>Amort. cumulés</u>	<u>Valeur nette</u>
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2011	665 401	325 499	339 901
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2012	270 046	120 078	149 968
- Acquisition par « MIP » des titres « MIME » année 2013	288 012	107 314	180 698
- Acquisition par « MIP PRINT » des titres « MIME » année 2014	363 869	109 759	254 110
- Acquisition par « MIP » des titres « DIGIDIS » année 2014	173 931	57 850	116 081
- Acquisition par « MIME » des titres « DIGIDIS » année 2014	200	67	133
- Acquisition par « MIP » des titres « DIGIDIS » année 2015	111 039	31 106	79 933
<b>Total</b>	<b>1 872 497</b>	<b>1 872 497</b>	<b>1 120 825</b>

Les écarts de première consolidation sont amortis sur 20 ans compte tenu de l'intérêt stratégique à long terme que représentent ces prises de contrôle.

#### **3-1-1/ Good-Will « MIP » année 2011**

Le Good-will « MIP » s'élève à 665 401 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 450 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit (215 401) DT.

### **3-1-2/ Good-Will « MIP » année 2012**

Le Good-will « MIP » s'élève à 270 046 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « MIME », soit 300 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 29 954 DT.

### **3-1-3/ Good-Will « MIP » année 2013**

Le Good-will « MIP » s'élève à 288 012 DT et se détaille comme suit :

- Un Good-will s'élevant à 288 012 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 350 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 61 988 DT.

### **3-1-4/ Good-Will « MIP » année 2014**

Le Good-will « MIP » s'élève à 173 931 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « DIGIDIS », soit 179 800 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 5 869 DT.

### **3-1-5/ Good-Will « MIP PRINT » année 2014**

Le Good-will « MIP PRINT » s'élève à 363 869 DT et représente la différence entre la valeur d'acquisition des parts sociales « MIME », soit 400 000 DT, et la quote-part de « MIP PRINT » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 36 131 DT.

### **3-1-6/ Good-Will « MIME » année 2014**

Le Good-will « MIME » s'élève à 200 DT et représente la valeur d'acquisition des parts sociales « DIGIDIS », soit 200 DT.

### **3-1-7/ Good-Will « MIP » année 2015**

Le Good-will « MIP » s'élève à 111 039 DT et représente la différence entre la valeur d'apport des parts sociales « DIGIDIS », soit 182 000 DT, et la quote-part de « MIP » dans les capitaux propres de celle-ci, y compris le résultat de l'exercice au cours duquel l'opération a eu lieu, soit 70 961 DT.

## **NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2020 à 14 034 463 DT contre 14 661 357 DT à la clôture de l'exercice précédent, soit une diminution de 626 895 DT qui se détaille comme suit :



<b><i>Rubriques</i></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>Variation</u></b>
- Terrain	2 266	2 266	0
- Aménagement terrain	49 054	49 054	0
- Constructions	3 572 096	3 572 096	0
- Aménagement Constructions	159 509	159 509	0
- Matériel & Outillage Industriel et inst. Tech.	849 572	849 572	0
- Panneaux publicitaires et Abris bus	3 198 924	3 326 369	-127 445
- Matériel de Transport	167 072	268 223	-101 152
- Matériels Informatiques et mobiliers de bureau	651 590	651 590	0
- Agencement et aménagement	11 975	11 975	0
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	4 176 850	4 532 876	-356 026
- Matériel de transport à statut juridique particulier	64 714	106 986	-42 272
- Matériel industriel à statut juridique particulier	1 014 327	1 014 327	0
- Matériel LED à statut juridique particulier	116 514	116 514	0
- Immobilisations en cours	0	0	0
<b>Total</b>	<b>14 034 463</b>	<b>14 661 357</b>	<b>-626 895</b>

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire aux taux suivants:

<b><u>Rubriques</u></b>	<b><u>Taux</u></b>
- Terrain	0%
- Aménagement terrain	10%
- Constructions	5%
- Aménagement Constructions	15%
- Matériel & Outillage Industriel et installations techniques	10% - 15%
- Panneaux publicitaires et Abris bus	6,67%
- Matériel de transport	20%
- Matériel Informatique et mobilier de bureau	20%
- Agencement et aménagement	15%
- Panneaux et Abris bus à statut juridique particulier	6,67%
- Matériel de transport à statut juridique particulier	33%
- Matériel industriel à statut juridique particulier	10%
- Matériel LED à statut juridique particulier	25%

## **NOTE 5 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 43 670 DT. Cette rubrique n'a subi aucune variation par rapport à l'exercice précédent.

Ces immobilisations financières se détaillent comme suit :

<b><i>Rubriques</i></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>Variation</u></b>
- Dépôts et cautionnements « MIP »	41 378	41 378	0

- Dépôts et cautionnements « MIME »	2 292	2 292	0
<b>Total</b>	<b>43 670</b>	<b>43 670</b>	<b>0</b>

## **NOTE 6 : STOCKS DE MARCHANDISES**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2020 un solde de 672 546 DT. Cette rubrique n'a subi aucune variation par rapport à l'exercice précédent.

Ces stocks se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Stocks « MIME »	529 684	529 684	0
- Stocks « MIP PRINT »	120 822	120 822	0
- Stocks « DIGIDIS »	22 040	22 040	0
<b>Total</b>	<b>672 546</b>	<b>672 546</b>	<b>0</b>

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

## **NOTE 7 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 2 688 199 DT contre 3 031 850 DT au 31 décembre 2019 et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Clients « MIP »	1 287 390	1 631 041	-343 652
- Clients « MIME »	1 000 488	1 000 488	0
- Clients « MIP PRINT »	70 609	70 609	0
- Clients « MIME ENERGY »	269 128	269 128	0
- Clients « DIGIDIS »	60 584	60 584	0
<b>Total</b>	<b>2 688 199</b>	<b>3 031 850</b>	<b>-343 652</b>

### **7-1/ Provisions pour créances douteuses**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 1 276 738 DT. Ces provisions se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Provisions « MIP »	771 393	771 393	0
- Provisions « DIGIDIS »	33 554	33 554	0
- Provisions « MIME »	448 826	448 826	0
- Provisions « MIP PRINT »	22 966	22 966	0
<b>Total</b>	<b>1 276 738</b>	<b>1 276 738</b>	<b>0</b>

## **NOTE 8 : AUTRES ACTIFS COURANTS**

Les « Autres actifs courants » présentent au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 1 813 326 DT contre 1 933 677 DT au 31 décembre 2019.

Les « Autres actifs courants » se justifient ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Autres actifs courants « MIP »	1 211 149	1 228 238	-17 089
- Autres actifs courants « MIME »	405 409	459 270	-53 862
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	111 807	112 557	-750
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	6 431	7 142	-712
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	59 618	125 843	-66 224
- Autres actifs courants « O.O.H »	18 912	626	18 286
<b>Total</b>	<b>1 813 326</b>	<b>1 933 677</b>	<b>-120 350</b>

## **NOTE 9 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 2 668 DT et s'analyse comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Intérêts courus	2 668	2 668	0
<b>Total</b>	<b>2 668</b>	<b>2 668</b>	<b>0</b>

## **NOTE 10 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Les liquidités et les équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2020 à 140 819 DT contre 143 384 DT au 31 décembre 2019 et s'analysent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Liquidités « MIP »	126 017	127 987	-1 969
- Liquidités « MIME »	5 553	5 553	0
- Liquidités « MIP PRINT »	6 119	6 105	14
- Liquidités « MIME ENERGY »	2 546	2 546	0
- Liquidités « DIGIDIS »	580	1 189	-610
- Liquidités « O.O.H »	4	5	-1
<b>Total</b>	<b>140 819</b>	<b>143 384</b>	<b>-2 566</b>

## **NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2020 à (12 320 354) DT contre (10 561 380) DT au 31 décembre 2019 et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Capital social	4 398 937	4 398 937	0

- Résultats reportés	-16 719 291	- 14 960 317	-1 758 974
<b>Total</b>	<b>-12 320 354</b>	<b>-10 561 380</b>	<b>-1 758 974</b>

## **NOTE 12 : INTERETS MINORITAIRES**

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans les capitaux propres et dans le résultat net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus par la société mère « MIP » ni directement ni indirectement par l'intermédiaire de ses filiales.

Les intérêts minoritaires s'élèvent au 31 décembre 2020 à (65) DT contre (117) DT au 31 décembre 2019 et se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Quote-part des minoritaires dans les réserves des sociétés consolidées	-117	-47	-69
- Quote-part des minoritaires dans les résultats des sociétés consolidées	52	-69	121
<b>Total</b>	<b>-65</b>	<b>-117</b>	<b>52</b>

## **NOTE 13 : PASSIFS NON COURANTS**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 1 423 240 DT contre 2 173 374 DT au 31 décembre 2019 et se détaillant comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Emprunt à LMT	317 000	1 067 134	-750 134
- Provisions pour risques et charges « MIP »	1 104 440	1 104 440	0
- Cautions reçues	1 800	1 800	0
<b>Total</b>	<b>1 423 240</b>	<b>2 173 374</b>	<b>-750 134</b>

## **NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Les dettes envers les fournisseurs s'élèvent au 31 décembre 2020 à 5 918 746 DT contre un solde au 31 décembre 2019 de 5 664 211 DT.

Elles se justifient comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Fournisseurs « MIP »	5 028 547	4 779 034	249 514
- Fournisseurs « MIME »	628 698	636 404	-7 706
- Fournisseurs « MIP PRINT »	58 479	58 613	-135
- Fournisseurs « MIME ENERGY »	165 172	154 095	11 077
- Fournisseurs « DIGIDIS »	34 107	33 993	114
- Fournisseurs « O.O.H »	3 743	2 072	1 670
<b>Total</b>	<b>5 918 746</b>	<b>5 664 211</b>	<b>254 535</b>

## **NOTE 15 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 13 149 469 DT contre un solde au 31 décembre 2019 de 13 228 503 DT.

Cette rubrique se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Autres passifs courants « MIP »	10 682 857	10 828 721	-145 864
- Autres passifs courants « MIME »	1 370 689	1 330 215	40 474
- Autres passifs courants « MIP PRINT »	941 282	933 002	8 280
- Autres passifs courants « MIME ENERGY »	50 276	50 070	206
- Autres passifs courants « O.O.H »	87 741	40 313	47 428
- Autres passifs courants « DIGIDIS »	16 623	46 183	-29 560
<b>Total</b>	<b>13 149 469</b>	<b>13 228 503</b>	<b>-79 034</b>

## **NOTE 16: CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et les autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2020 à 3 707 065 DT contre 2 735 211 DT au 31 décembre 2019.

Ces soldes se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Concours bancaires « MIP »	1 635 748	1 189 800	445 948
- Concours bancaires « MIME »	1 657 453	1 103 575	553 878
- Concours bancaires « MIP PRINT »	411 311	438 939	-27 627
- Concours bancaires « MIME ENERGY »	442	441	1
- Concours bancaires « O.O.H »	0	535	-535
- Concours bancaires « DIGIDIS »	2 110	1 922	188
<b>Total</b>	<b>3 707 065</b>	<b>2 735 211</b>	<b>971 853</b>

## **NOTE 17 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 074 320 DT contre un total au 31 décembre 2019 de 2 398 502 DT et se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Ventes et services	1 074 320	2 324 815	-1 250 495
- Autres produits d'exploitation	0	73 687	-73 687
<b>Total</b>	<b>1 074 320</b>	<b>2 398 502</b>	<b>-1 324 182</b>

### **17-1/Ventes et services**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 1 074 320 DT contre un solde au 31 décembre 2019 de 2 324 815 DT et se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Ventes « MIP »	1 074 320	2 303 667	-1 229 348
- Ventes « MIP PRINT »	0	20 559	-20 559
- Ventes « O.O.H »	0	588	-588
<b>Total</b>	<b>1 074 320</b>	<b>2 324 815</b>	<b>-1 250 495</b>

### **NOTE 18 : ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMES**

Les achats consommés s'élèvent au 31 décembre 2020 à 880 488 DT contre 1 475 941 DT au 31 décembre 2019. Ils se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Achats « MIP »	880 488	1 475 941	-595 453
<b>Total</b>	<b>880 488</b>	<b>1 475 941</b>	<b>-595 453</b>

### **NOTE 19: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 830 189 DT contre 1 309 353 DT au 31 décembre 2019. Elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Dotations « MIP »	590 135	992 528	-402 393
- Dotations « MIME »	122 719	199 408	-76 690
- Dotations « MIP PRINT »	22 641	23 572	-932
- Dotations « MIME ENERGY »	851	0	851
- Dotations « DIGIDIS »	219	219	0
- Dotations « Good-will »	93 625	93 625	0
<b>Total</b>	<b>830 189</b>	<b>1 309 353</b>	<b>-479 164</b>

### **NOTE 20 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation présentent au 31 décembre 2020 un solde s'élevant à 279 005 DT contre un solde au 31 décembre 2019 de 456 912 DT et s'analysent comme suit:

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Autres charges d'exploitation « MIP »	247 820	411 276	-163 455
- Autres charges d'exploitation « MIME »	9 509	22 155	-12 646
- Autres charges d'exploitation « MIP PRINT »	2 479	14 895	-12 416
- Autres charges d'exploitation « MIME ENERGY »	767	462	305
- Autres charges d'exploitation « O.O.H »	11 461	6 331	5 130
- Autres charges d'exploitation « DIGIDIS »	6 970	1 794	5 176
<b>Total</b>	<b>279 005</b>	<b>456 912</b>	<b>-177 906</b>

## **NOTE 21 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières totalisent au 31 décembre 2020 un montant s'élevant à 672 121 DT contre un montant au 31 décembre 2019 de 133 915 DT et se détaillent ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Charges financières nettes « MIP »	391 939	19 287	372 652
- Charges financières nettes « MIME »	203 776	55 226	148 550
- Charges financières nettes « MIP PRINT »	65 304	59 333	5 970
-Charges financières nettes «MIME ENERGY »	10 973	26	10 947
- Charges financières nettes « DIGIDIS »	129	42	87
<b>Total</b>	<b>672 121</b>	<b>133 915</b>	<b>538 207</b>

## **NOTE 22 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2020 un montant s'élevant à 195 306 DT contre un montant au 31 décembre 2019 de 98 030 DT et se détaillent ainsi :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Gains ordinaires « MIP »	195 302	80 844	114 458
- Gains ordinaires « MIP PRINT »	0	17 185	-17 185
- Gains ordinaires « O.O.H »	3	1	3
<b>Total</b>	<b>195 306</b>	<b>98 030</b>	<b>97 276</b>

## **NOTE 23 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31 décembre 2020 un montant de 16 141 DT contre 182 662 DT au 31 décembre 2019.

Ces soldes se détaillent comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>Variation</u>
- Pertes ordinaires « MIP »	14 613	73 466	-58 853
- Pertes ordinaires « MIME »	1	15	-14
- Pertes ordinaires « MIP PRINT »	500	35 069	-34 569
- Pertes ordinaires « MIME ENERGY »	140	135	5
- Pertes ordinaires « DIGIDIS »	676	73 747	-73 071
- Pertes ordinaires « O.O.H »	211	230	-19
<b>Total</b>	<b>16 141</b>	<b>182 662</b>	<b>-166 521</b>

## **NOTE 24 : RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE**

Le résultat net revenant à la société consolidante « MIP » s'élève à (1 889 685) DT résultant des retraitements des résultats des différentes sociétés intégrées dans le périmètre de consolidation. Il se détaille comme suit :

<b>Société</b>	<b>Résultat 2020</b>	<b>Retraitements</b>	<b>Solde</b>
- MIP	-1 258 879	51 314	-1 310 193
- MIME	-336 754	10	-336 764
- MIP PRINT	-208 078	18 193	-226 271
- MIME ENERGY	-13 481	0	-13 481
- DIGIDIS	-8 743	0	-8 743
- O.O.H	5 768	0	5 768
<b>Total</b>			<b>-1 889 685</b>
- Résultat du groupe			-1 889 737
- Intérêts minoritaires			52

## **NOTE 25 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS COURANTS**

La variation des autres actifs courants s'élève à 120 350 DT et se détaille comme suit :

<b><i>Rubriques</i></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>Variation</u></b>
- Autres actifs courants « MIP »	1 211 149	1 228 238	17 089
- Autres actifs courants « MIME »	405 409	459 270	53 862
- Autres actifs courants « MIP PRINT »	111 807	112 557	750
- Autres actifs courants « MIME ENERGY »	6 431	7 142	712
- Autres actifs courants « DIGIDIS »	59 618	125 843	66 224
- Autres actifs courants « O.O.H »	18 912	626	-18 286
- Placement et autre actifs financiers « MIME »	860	860	0
- Placement et autre actifs financiers « MIME ENERGY »	1 310	1 310	0
- Placement et autre actifs financiers « MIP PRINT »	3	3	0
- Placement et autre actifs financiers « DIGIDIS »	468	468	0
<b>Total</b>	<b>1 815 994</b>	<b>1 936 345</b>	<b>120 350</b>

## **NOTE 26: VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES**

La variation des fournisseurs et autres dettes s'élève à 504 064 DT et se détaille comme suit :

<b><i>Rubriques</i></b>	<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>	<b><u>Variation</u></b>
(+) Fournisseurs et comptes rattachés	5 918 746	5 664 211	254 534
(+) Autres passifs courants	13 149 469	13 228 503	-79 033
Ajustement pour :			
(+) Intérêts courus	521 433	192 869	328 564
<b>Total</b>	<b>19 589 648</b>	<b>19 085 584</b>	<b>504 064</b>

## **NOTE 27 : NOTE SUR LE RAPPROCHEMENT DES MONTANTS DES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

La trésorerie est négative de 1 133 616 DT au 31 décembre 2020 contre un montant négatif de 1 183 831 DT au 31 décembre 2019.



Elle se détaille comme suit :

<i>Rubriques</i>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
- Liquidités « MIP »	126 017	127 987
- Liquidités « MIME »	5 553	5 553
- Liquidités « MIP PRINT »	6 119	6 105
- Liquidités « O.O.H »	4	5
- Liquidités « MIME ENERGY »	2 546	2 546
- Liquidités « DIGIDIS »	580	1 189
- Découverts bancaires « MIP »	-660 871	-665 239
- Découverts bancaires « MIME »	-200 999	-221 439
- Découverts bancaires « MIP PRINT »	-411 311	-438 939
- Découverts bancaires « MIME ENERGY »	-205	-204
- Découverts bancaires « O.O.H »	0	-535
- Découverts bancaires « DIGIDIS »	-1 048	-860
<b>Total</b>	<b>-1 133 616</b>	<b>-1 183 831</b>

## **NOTE 28 : MOUVEMENTS DE CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres sont passés de (12 320 470) DT au 31 décembre 2019 à (14 210 155) DT au 31 décembre 2020.

Cette variation est détaillée dans le tableau suivant :

Libellé	Capital	Réserves consolidés	Attribuables aux actionnaires de la société	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<i>Soldes au 31/12/2019</i>	4 398 937	-16 719 291	-12 320 354	-117	-12 320 470
Distribution dividendes		0	0	0	0
Variation des réserves		0	0	0	0
Résultat au 31/12/2020		-1 889 737	-1 889 737	52	-1 889 685
<i>Total des capitaux propres au 31/12/2020</i>	4 398 937	-18 609 028	-14 210 091	-65	-14 210 155

## NOTE 29 : LES SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION

### SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIARES DE GESTION AU 31-12-2020



(Exprimé en dinar tunisien)

<i>PRODUITS</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>CHARGES</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>SOLDES</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Revenus	1 074 320	2 324 815	Coût d'achat des services vendus	880 488	1 475 941			
Autres produits d'exploitation	0	73 687						
Production immobilisée	0	0						
<b>Total...</b>	<b>1 074 320</b>	<b>2 398 502</b>	<b>Total...</b>	<b>880 488</b>	<b>1 475 941</b>	<b>Marge commerciale</b>	<b>193 831</b>	<b>922 560</b>
Marge commerciale	193 831	922 560	Autres charges externes	259 940	421 473			
<b>Total...</b>	<b>193 831</b>	<b>922 560</b>	<b>Total...</b>	<b>259 940</b>	<b>421 473</b>	<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>-66 109</b>	<b>501 087</b>
Valeur ajoutée brute	-66 109	501 087	Impôts et taxes	19 065	35 439			
			Charges de personnel	474 775	687 056			
<b>Total...</b>	<b>-66 109</b>	<b>501 087</b>	<b>Total...</b>	<b>493 839</b>	<b>722 495</b>	<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>-559 948</b>	<b>-221 407</b>
Excédent brut d'exploitation	-559 948	-221 407	Autres charges ordinaires	16 141	182 662			
Autres produits ordinaires	195 306	98 030	Charges financières	723 954	673 773			
Produits financiers	51 833	539 858	Dotations aux amortissements et provisions	830 189	1 309 353			
			Impôt sur le résultat ordinaire	6 591	9 737			
<b>Total...</b>	<b>-312 809</b>	<b>416 481</b>	<b>Total...</b>	<b>1 576 875</b>	<b>2 175 524</b>	<b>Résultat des activités ordinaires</b>	<b>-1 889 685</b>	<b>-1 759 043</b>
Résultat négatif des activités ordinaires	-1 889 685	-1 759 043	Pertes extraordinaires	0	0			
<b>Total...</b>	<b>-1 889 685</b>	<b>-1 759 043</b>	<b>Total...</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Résultat net après modifications</b>	<b>-1 889 685</b>	<b>-1 759 043</b>

## **NOTE 30 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIP »**

### **30-1/ Emprunt QNB**

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de QATAR NATIONAL BANK, soit la somme d'UN MILLION CINQ CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE DINARS (1 585 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires. La société « MIP » affecte spécialement au profit de la QATAR NATIONAL BANK, qui accepte :

1- Une hypothèque immobilière de 1<sup>er</sup> rang sur terrain d'une superficie approximative de 2 170 m<sup>2</sup> sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot n° 9.

### **30-2/ Crédits de gestion QNB**

Pour sûreté, garantie et conservation du remboursement et du paiement de toutes sommes générées par des opérations généralement quelconque et notamment de compte courant, d'effets de commerce souscrits, acceptés ou endossés par l'emprunteuse, Aval et caution, ouverture d'accréditif que la société doit ou pourrait devoir à la QNB à hauteur d'un montant de SEPT CENT TRENTE CINQ MILLE DINARS (735 000 DT)

1- Un nantissement de rang utile sur l'ensemble, sans aucune exception ni réserve, des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce sis au numéro 1 rue 8612 impasse numéro 5 zone industrielle Charguia 1, comprenant notamment:

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.
- Le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds, ceci au cas où le débiteur ne serait pas propriétaire des lieux.
- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant, outillage, ustensiles et installation, du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matière première et outillage acquis et à acquérir qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

### **30-3/ Cautions reçues**

- La société « MIME » a donné une caution solidaire et hypothécaire au profit de la banque « QNB » et ce pour garantir un crédit leasing contracté par la société « MIP » et relatif à l'acquisition de cent abris bus. Ce crédit s'élève à 424 200 Dinars hors TVA.
- La société « MIME » a donné une caution hypothécaire de 2<sup>ème</sup> rang portant sur le lot n°18 sis à la zone industrielle Soliman objet du titre foncier n° 503012 Tunis; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIP ». Ce crédit s'élève à 550 000 Dinars.
- La société a obtenu la caution solidaire de la société « YELLOW SPIRIT » envers l'AMEN BANK à hauteur de la somme d'un million de dinars (1 000 000 DT).
- La société a obtenu la caution solidaire de la société « YELLOW SPIRIT » envers la QNB à hauteur de la somme d'un million cinq cent mille dinars (1 500 000 DT).

### 30-4/ Cautions données

- La société a donné une caution hypothécaire de 1er rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana, ainsi que les parts indivises y afférentes, à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société « MIME ». Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.

### **NOTE 31 : ENGAGEMENTS HORS BILAN « MIME »**

#### 31-1/ Emprunts AMEN BANK

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT VINGT TROIS MILLE DINARS (423 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte :

- Un nantissement de matériel roulant sur les véhicules ci-après désigné :

<b>MARQUE ET NATURE</b>	<b>IMMATRICULATION</b>
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3034
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3035
- Véhicule Mitsubishi	121 TUNIS 3036
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7466
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7469
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8740
- Véhicule Ford	126 TUNIS 8739
- Véhicule Ford	126 TUNIS 7474
- Véhicule Toyota	131 TUNIS 2637
- Véhicule Fiat	135 TUNIS 9769

- En nantissement de matériel de premier rang, sur :

- Une machine d'impression (Hewlet Packard)
- Une machine découpe (Raven)
- Une machine laminoir (Media Presse)

#### 31-2/ Emprunts QNB 1 222 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de la TQB, soit la somme de UN MILLION DEUX CENT VINGT DEUX MILLE DINARS (1 222 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités, frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de la TQB, qui accepte une hypothèque immobilière de 1er rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m<sup>2</sup>, sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 27/10/2011 sous le N°00465

quittance N°M007498.

### 31-2/ Emprunt AMEN BANK 400 000 DT

Pour sûreté, garantie et conservation de remboursement du montant du prêt en principal de la créance de l'AMEN BANK, soit la somme de QUATRE CENT MILLE DINARS (400 000 DT), ainsi que les intérêts conventionnels, indemnités et frais accessoires : la société « MIME » affecte spécialement au profit de l'AMEN BANK, qui accepte une hypothèque immobilière de 2eme rang sur le terrain d'une superficie approximative de 1890 m<sup>2</sup>, sis à la Z.I de Soliman, représentant le lot N°18 du plan de lotissement du titre foncier N°503012 Tunis et acquis suivant acte SSP enregistré le 19/12/2011 sous le N°11909941 quittance N°M094766.

### 31-3/ Cautions données

La société a accordé une caution solidaire et hypothécaire en faveur de la TQB leasing et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP pour l'achat d'un lot de matériel acquis en location financière au prix de 424 200 Dinars.

. La société a accordé une caution hypothécaire de 2<sup>ème</sup> rang portant sur le lot N°18 de 1 890 m<sup>2</sup> titre foncier N° 503012 Tunis Z.I.A.F.I. Soliman en faveur de l'AMEN BNK et ce pour garantir un crédit accordé à la société MIP d'un montant de 550 000 Dinars.

### 31-4/ Cautions reçues

La société « MIP » a donné une caution hypothécaire de 1<sup>er</sup> rang portant sur la totalité du duplex N°B 157 situé à la résidence les UV4, type 7Bis, sise à El Menzah VI, Ariana , ainsi que les parts indivises y afférentes , à distraire du titre foncier N°12389 Ariana, acquise suivant acte sous seing privé enregistré le 18-10-2008 sous le N°8106327; au profit de l'AMEN BANK, et ce pour garantir un crédit contracté par la société. Ce crédit s'élève à 400 000 Dinars.

# **AUDITING AND CONSULTING COMPANY**

**«ACC»**

**SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE**

## ***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIF AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2020***

### **MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE « MIP »**

#### ***I- Rapport d'audit des états financiers :***

##### ***Opinion avec réserves***

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire du 3 avril 2020, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidé de la société MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE « MIP » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un total net du bilan de 9 988 364 Dinars et des capitaux propres négatifs de 14 210 091 Dinars, y compris le résultat déficitaire consolidé de l'exercice qui s'élève à 1 889 737 Dinars

À notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

##### ***Fondement de l'opinion avec réserves***

Les pertes consolidées au 31 décembre 2020 s'élèvent à 18 609 028 Dinars et dépassent le capital social.

Les produits d'exploitation ont régressé de 55% par rapport à l'année 2019.

Aussi, et depuis la date de clôture de l'exercice, la situation financière du groupe ne s'est pas améliorée et le groupe a toujours des difficultés à faire face à ses engagements.

Le groupe n'arrive plus à honorer ses engagements et cette situation est d'autant plus aggravée par la propagation de la pandémie COVID 19.

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 19 novembre 2020 a décidé la continuité d'exploitation sans statuer sur la question de réduction ou d'augmentation du capital pour un montant égal au moins à celui des pertes cumulés.

Cette situation indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Les états financiers ne fournissent pas des informations adéquates sur ce point.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves :

- Les immobilisations corporelles totalisent des montants brut et net respectivement de 14 034 463 Dinars et 5 524 327 Dinars.

Ces immobilisations n'ont pas été inventoriées à la date de clôture de l'exercice.

L'incidence éventuelle du résultat d'un éventuel inventaire sur les états financiers consolidés ne peut être valablement appréhendée.

- Les actifs présentant des insuffisances de provisions totalisent au 31 décembre 2020 la somme de 2 506 325 Dinars et se détaillent comme suit :

<i><b>Rubriques</b></i>	<i><b>Montant</b></i>
Immobilisations financières	31 378
Clients locaux et effets	992 960
Chèques en caisse/ impayés	14 144
Débiteurs divers	1 499 221
<b>Total</b>	<b>2 506 325</b>

- Les pertes cumulées de la société « MIME » s'élèvent au 31 décembre 2020 à 4 989 173 Dinars et dépassent le capital social.

Cette situation révèle l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre l'exploitation et, en conséquence, la société peut être dans l'incapacité de recouvrer ses actifs ou de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Aussi, le reliquat du GOOD WILL chez MIP, afférent à cette société et s'élevant à 670 567 Dinars doit être déprécié.

- Les pertes cumulées de la société « MIP PRINT » s'élèvent au 31 décembre 2020 à 2 979 980 Dinars et dépassent le capital social.

Cette situation révèle l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité à poursuivre l'exploitation et, en conséquence, la société peut être dans l'incapacité de recouvrer ses actifs ou de payer ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Aussi, le reliquat du GOOD WILL afférent à cette société et s'élevant à 254 110 Dinars doit être déprécié.

- La situation nette comptable de la société « DIGIDIS » est inférieure au montant de son capital et ce compte non tenu des insuffisances des provisions relevées. Ainsi, le reliquat du GOOD WILL chez MIP, afférent à cette société et s'élevant à 196 014 Dinars doit être déprécié.
- Les stocks de la société « DIGIDIS » d'une valeur de 22 040 Dinars présentent une rotation nulle. Par conséquent, ces stocks méritent d'être provisionnés intégralement.
- Les dettes en monnaies étrangères envers les fournisseurs n'ont pas été actualisées à la date du 31 décembre 2020. La perte de change non comptabilisée est estimée à 235 754 Dinars.
- Des pénalités de retard fiscales et sociales n'ont pas été provisionnées. Elles sont estimées à 734 881 Dinars.
- Des indemnités de départs du personnel n'ont pas été provisionnées. Leur montant est estimé à 213 474 Dinars.

### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

- **Test de dépréciation du goodwill**

#### **Question clé de l'audit:**

Comme indiqué dans le bilan consolidé, l'actif du Groupe comprend un Goodwill dont la valeur brute s'élève à 1 872 497 DT. La note 3-1 précise les modalités de calcul du point précédent.

La valeur comptable nette de ce Goodwill s'élève au 31 décembre 2020 à 1 120 825 DT

Nous avons considéré que l'évaluation du Goodwill constitue un point clé d'audit dans la mesure où celle-ci est sensible aux estimations et hypothèses retenues par la direction et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

#### ***Réponses apportées***

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Examiner la régularité et la permanence des méthodes appliquées par la Direction



- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Analyser les hypothèses retenues pour l'évaluation et l'amortissement du Goodwill
- Conduire notre propre analyse pour l'amortissement du Goodwill
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

- **Processus de consolidation**

### **Question clé de l'audit:**

Le périmètre du Groupe MIP comporte six sociétés opérant principalement dans les activités La publicité commerciale, la fabrication des panneaux et des structures métalliques, plastiques et électriques, la fabrication et l'installation des structures photovoltaïques, l'impression numérique et la vente des solutions média numériques.

Compte tenu de la complexité des travaux de préparation des comptes consolidés du groupe et des risques opérationnels qui en découlent, nous avons considéré que le processus de consolidation est une question clé d'audit.

### **Réponses apportées:**

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Revoir le processus de consolidation mis en place par le Groupe MIP (collecte et intégration des données comptables, analyse des données, recensement des opérations intra groupe, homogénéisation, contrôle de cohérence, répartition des capitaux propres) ;
- S'entretenir avec la Direction Générale concernant les principales évolutions constatées et leurs impacts sur les comptes consolidés du Groupe MIP ;
- Analyser la conformité des états financiers de chaque filiale consolidée avec les rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Revoir et valider le périmètre et les méthodes de consolidation applicables.

### ***Rapport de gestion***

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

## ***Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## ***Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à [www.oect.org.tn](http://www.oect.org.tn). Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

## ***II -Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires***

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

- Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications

périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de MIP et de ses filiales. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de MIP et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

- Respect des délais légaux de publication et de tenue de l'assemblée générale :

La société n'a pas respecté les délais légaux de publication et de divulgation des informations financières relatives aux états financiers consolidés au 31 décembre 2020, tel que prévu au niveau de l'article 21 ter de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents.

Tunis, le 21 septembre 2021

**Néjib MARRAKCHI**

## ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV

### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021

#### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2021

##### Introduction

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** » clos le **30 Juin 2021** et aux vérifications spécifiques que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Les états financiers trimestriels clos le **30 Juin 2021** annexés au présent rapport font apparaître un total actif de **199 717 454** dinars, un actif net de **199 335 957** dinars et une valeur liquidative de **102.243** dinars. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers trimestriels sur la base de notre examen limité.

##### Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Cette norme requiert que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives.

##### Observations

- ❖ La société « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** » emploie 29,46 % de son actif en liquidités, ce qui est en dépassement par rapport à la limite maximale de 20% fixée par l'article 29 du Code des Organismes de Placement Collectif.
- ❖ La société « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** » emploie 42,28 % de son actif en valeurs mobilières, ce qui est au-dessous de la limite minimale de 50% fixée par le décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 tel que modifié par les textes subséquents.

❖ Nous attirons l'attention sur le paragraphe (b) de la note (2.2) des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « **ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

### **Conclusion de l'examen limité**

En dehors des observations formulées au niveau du paragraphe précédent et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter d'une façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au **30 Juin 2021** tels qu'annexés au présent rapport.

Tunis, le 5 Août 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

Aymen EL ABED

**BILAN**

arrêté au 30/06/2021

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
<b><u>ACTIF</u></b>				
<b>AC 1 - Portefeuille - titres</b>	<b>3-1</b>	<b>84 439 814</b>	<b>69 646 566</b>	<b>90 259 275</b>
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		8 932 650	4 966 856	8 169 321
b - Obligations et Valeurs assimilées		75 507 164	64 679 710	82 089 954
<b>AC 2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>115 277 640</b>	<b>47 029 078</b>	<b>120 049 914</b>
a - Placements monétaires	<b>3-3</b>	56 439 362	11 406 700	78 474 172
b - Disponibilités	<b>3-5</b>	58 829 446	35 584 374	41 575 742
<b>AC 3 - Créances d'exploitation</b>	<b>3-6</b>	8 832	38 004	208 655
<b>AC 4 - Autres actifs</b>		-	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>199 717 454</b>	<b>116 675 644</b>	<b>210 517 844</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
<b>PA 1- Opérateurs créditeurs</b>	<b>3-9</b>	141 131	68 942	135 314
<b>PA 2 - Autres créditeurs divers</b>	<b>3-10</b>	240 366	250 926	262 574
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>381 497</b>	<b>319 869</b>	<b>397 888</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>				
<b>CP 1 -Capital</b>	<b>3-7</b>	194 182 671	112 948 657	199 309 724
<b>CP 2 - Sommes distribuables</b>	<b>3-8</b>	<b>5 153 286</b>	<b>3 407 118</b>	<b>10 810 232</b>
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 238	912	1 605
b - Sommes distribuables de la période		5 152 048	3 406 207	10 808 628
<b>ACTIF NET</b>		<b>199 335 957</b>	<b>116 355 775</b>	<b>210 119 956</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>199 717 454</b>	<b>116 675 644</b>	<b>210 517 844</b>

**ETAT DE RESULTAT**

Période du 1<sup>er</sup> Janvier au 30 Juin 2021

*(Unité : en Dinars Tunisiens)*

	Notes	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b><u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u></b>	<b>3-2</b>	<b>1 307 391</b>	<b>2 683 183</b>	<b>1 265 333</b>	<b>2 348 199</b>	<b>4 464 719</b>
a - Dividendes		285 386	285 386	261 990	261 990	261 990
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 022 005	2 397 797	1 003 343	2 086 209	4 202 729
<b><u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u></b>	<b>3-4</b>	<b>1 807 759</b>	<b>3 199 686</b>	<b>377 563</b>	<b>1 264 124</b>	<b>3 722 475</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>3 115 150</b>	<b>5 882 869</b>	<b>1 642 895</b>	<b>3 612 323</b>	<b>8 187 193</b>
<b><u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u></b>	<b>3-11</b>	<b>-416 354</b>	<b>-814 285</b>	<b>-194 627</b>	<b>-452 494</b>	<b>-1 138 837</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>2 698 796</b>	<b>5 068 584</b>	<b>1 448 269</b>	<b>3 159 829</b>	<b>7 048 357</b>
<b><u>PR 3 - Autres produits</u></b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b><u>CH 2 - Autres charges</u></b>	<b>3-12</b>	<b>-73 785</b>	<b>-141 596</b>	<b>-30 413</b>	<b>-69 289</b>	<b>-169 990</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 625 011</b>	<b>4 926 988</b>	<b>1 417 856</b>	<b>3 090 541</b>	<b>6 878 366</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u></b>		<b>721</b>	<b>225 060</b>	<b>786 703</b>	<b>315 666</b>	<b>3 930 261</b>
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>2 625 733</b>	<b>5 152 048</b>	<b>2 204 559</b>	<b>3 406 207</b>	<b>10 808 628</b>
<b><u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation )</u></b>		<b>-721</b>	<b>-225 060</b>	<b>-786 703</b>	<b>-315 666</b>	<b>-3 930 261</b>
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-101 627	57 269	-159 494	-58 974	281 487
* +/- values réalisées sur cession des titres		24 142	74 320	29 940	68 611	138 103
* Frais de négociation de titres		-	-	-	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>2 547 526</b>	<b>5 058 577</b>	<b>1 288 302</b>	<b>3 100 178</b>	<b>7 297 956</b>

**ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET**  
**Au 30/06/2021**  
**(Exprimé en Dinar Tunisien)**

	Période du 01/04/2021 au 30/06/2021	Période du 01/01/2021 au 30/06/2021	Période du 01/04/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 30/06/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
<b><u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b>2 547 526</b>	<b>5 058 577</b>	<b>1 288 302</b>	<b>3 100 178</b>	<b>7 297 956</b>
a - Résultat d'exploitation	2 625 011	4 926 988	1 417 856	3 090 541	6 878 366
b - Variation des +/- valeurs potentielles sur titres	-101 627	57 269	-159 494	-58 974	281 487
c - +/- valeurs réalisées sur cession de titres	24 142	74 320	29 940	68 611	138 103
d - Frais de négociation de titres	-	-	-	-	-
<b><u>AN 2 - Distribution des dividendes</u></b>	<b>-6 617 910</b>	<b>-6 617 910</b>	<b>-3 640 875</b>	<b>-3 640 875</b>	<b>-3 640 875</b>
<b><u>AN 3 -Transaction sur le capital</u></b>	<b>-10 479 292</b>	<b>-9 224 665</b>	<b>28 532 393</b>	<b>-17 473 546</b>	<b>72 092 856</b>
a - Souscriptions	188 766 843	324 854 562	82 742 789	136 107 786	375 174 317
* Capital	181 999 384	310 154 496	79 866 784	130 095 306	359 002 165
* Régularisation des sommes non distrib.	215 690	298 654	63 917	89 705	325 989
* Régularisations des sommes distrib.	6 551 770	14 401 412	2 812 088	5 922 776	15 846 163
b - Rachats	-199 246 135	-334 079 227	-54 210 396	-153 581 332	-303 081 461
* Capital	-188 209 696	-315 407 875	-51 099 826	-144 438 467	-287 473 054
* Régularisation des sommes non distrib.	-242 404	-303 917	-64 048	-127 496	-284 938
- Régularisation des sommes distrib.	-10 794 035	-18 367 436	-3 046 522	-9 015 370	-15 323 468
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>-14 549 676</b>	<b>-10 783 999</b>	<b>26 179 820</b>	<b>-18 014 243</b>	<b>75 749 938</b>
<b><u>AN 4 - Actif Net</u></b>					
a - En début de la periode	213 885 633	210 119 956	90 175 955	134 370 018	134 370 018
b - En fin de la periode	199 335 957	199 335 957	116 355 775	116 355 775	210 119 956
<b><u>AN 5 - Nombre d'actions</u></b>					
a - En début de période	2 012 015	2 002 401	847 989	1 282 106	1 282 106
b - En fin de période	1 949 622	1 949 622	1 137 671	1 137 671	2 002 401
<b>Valeur liquidative</b>	<b>102,243</b>	<b>102,243</b>	<b>102,275</b>	<b>102,275</b>	<b>104,934</b>
<b>AN 6 Taux de Rendement de la période</b>	<b>1,26%</b>	<b>2,58%</b>	<b>1,35%</b>	<b>2,83%</b>	<b>5,37%</b>



## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

**Arrêtées au 30/06/2021**

*(Unité en Dinars Tunisiens)*

### **PRESENTATION DE LA SOCIETE**

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Mai 2000 et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 08 Septembre 1999.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion d'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV est confiée à la société de gestion « **Attijari Gestion** ».

Le dépositaire et le distributeur de la Sicav est **ATTIJARI BANK**.

### **1- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 30/06/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

## **2- 2 Évaluation des placements**

### **a. Évaluation des actions et valeurs assimilées**

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **b. Évaluation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM les obligations et valeurs similaires sont évaluées postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet depuis leur acquisition de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent au 30/06/2021 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence les placements en obligations ont été évalués au 30 Juin 2021 au coût amorti compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- *Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « **Juillet 2032** » (compte tenu de l'étalement à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;*
- *A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « **Juillet 2032** » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 ». Il est à signaler que le portefeuille au 30/06/2021 ne contient pas cette catégorie de BTA.*

### C. Évaluation des placements monétaires

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

#### **2- 3 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### **2-4 Traitement des opérations de pension livrée**

• **Titres mis en pension** : les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « **AC1-Portefeuille-titres** ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents. La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « **Dettes sur opérations de pensions livrées** » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

• **Titres reçus en pension** : les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « **AC2-Placements monétaires et disponibilités** ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « **PR2- Revenus des placements monétaires** » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

### 3 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

#### 3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à 84 439 814 Dinars contre 69 646 566 Dinars au 30/06/2020, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2021 (*)	30/06/2020	31/12/2020
<b>Coût d'acquisition</b>	<b>81 531 329</b>	<b>67 999 065</b>	<b>87 019 680</b>
- Obligations et valeurs assimilées	72 749 849	63 017 810	79 038 341
- Titres OPCVM obligataires	8 781 480	4 981 255	7 981 339
<b>Plus ou moins -values potentielles</b>	<b>572 685</b>	<b>174 956</b>	<b>515 416</b>
-Obligations et valeurs assimilées	421 515	189 355	327 434
- Titres OPCVM obligataires	151 170	-14 399	187 982
<b>Intérêts courus sur Obligations et valeurs assimilées.</b>	<b>2 335 800</b>	<b>1 472 545</b>	<b>2 724 179</b>
<b>Total</b>	<b>84 439 814</b>	<b>69 646 566</b>	<b>90 259 275</b>

(\*) Le détail du portefeuille-titres est présenté en annexe I.

#### 3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille – titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 1 307 391 Dinars pour la période allant du 01/04/2021 au 30/06/2021 contre un montant de 1 265 333 Dinars pour la même période en 2020 et se détaillent comme suit :

Libellé	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2021	30/06/2021	2 <sup>ème</sup> Trimestre 2020	30/06/2020	31/12/2020
- Revenus des Obligations	236 306	1 513 363	160 800	613 545	1 931 411
- Revenus des Bons de trésor Assimilables	785 699	884 434	842 543	1472 664	2 271 318
- Revenus des titres OPCVM	285 386	285 386	261 990	261 990	261 990
<b>Total</b>	<b>1 307 391</b>	<b>2 683 183</b>	<b>1 265 333</b>	<b>2 348 199</b>	<b>4 464 719</b>

### **3-3 Note sur les placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à 56 439 362 Dinars contre 11 406 700 Dinars au 30/06/2020 et se détaille ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021<sup>(*)</sup></b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Certificats de dépôts	36 497 276	11 252 282	27 849 111
Intérêts courus sur certificats de dépôts	342 326	154 418	111 038
Bons de Trésor à court Terme	-	-	34 211 401
Intérêts courus sur Bon de Trésor à court Terme	-	-	234 591
Créances sur opérations de pension livrée	19 501 676	-	16 001 379
Intérêts courus sur créances sur opérations de pension livrée	98 084	-	66 652
<b>TOTAL</b>	<b>56 439 362</b>	<b>11 406 700</b>	<b>78 474 172</b>

(\*) Le détail des placements monétaires est présenté en annexe I.

### **3-4 Note sur les revenus des placements monétaires**

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 1 807 759 Dinars pour la période allant du 01/04/2021 au 30/06/2021 contre 1 264 124 Dinars pour la même période en 2020 et se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>2<sup>eme</sup> Trimestre 2021</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>2<sup>eme</sup> Trimestre 2020</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Intérêts du compte courant	772 994	1 296 752	206 853	400 010	2 352 780
- Intérêts des Placements à	-	-	15 482	445 144	445 143
- Intérêts des Certificats de Dépôt	501 106	905 253	155 228	418 970	623 308
-Intérêts des prises en pension	533 659	606 019	-	-	66 653
-Intérêts des bons de trésor à court terme	-	391 662	-	-	234 591
<b>Total</b>	<b>1 807 759</b>	<b>3 199 686</b>	<b>377 563</b>	<b>1 264 124</b>	<b>3 722 475</b>

### **3- 5 Note sur les disponibilités**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à 58 829 446 Dinars contre 35 584 374 Dinars au 30/06/2020 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Avoirs en banque	64 749 015	26 581 973	62 509 029
- Sommes à l'encaissement	7 503 336	9 093 532	14 892 652
- Sommes à régler	-14 200 425	-280 193	-36 824 151
- Intérêts courus/Cpte courant	777 520	189 062	998 212
<b>Total</b>	<b>58 829 446</b>	<b>35 584 374</b>	<b>41 575 742</b>

### **3-6 Note sur les créances d'exploitation**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à 8 832 Dinars contre un solde de 38 004 Dinars au 30/06/2020 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Retenue à la source sur BTA	8 832	38 004	208 655
<b>Total</b>	<b>8 832</b>	<b>38 004</b>	<b>208 655</b>

### **3-7 Note sur le capital**

#### **Capital au 31/03/2021**

- Montant	200 497 183
- Nombre de titres	2 012 015
- Nombre d'actionnaires	<b>1 543</b>

#### **Souscriptions réalisées**

- Montant	182 215 074
- Nombre de titres	1 828 489
- Nombre d'actionnaires nouveaux	<b>567</b>

#### **Rachats effectués**

- Montant	-188 452 100
- Nombre de titres	1 890 882
- Nombre d'actionnaires sortants	<b>623</b>

#### **Autres effets s/capital**

- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	-101 628
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	24 142
- Frais de négociation de titres	-

#### **Capital au 30/06/2021**

- Montant	194 182 671
- Nombre de titres	1 949 622
- Nombre d'actionnaires	<b>1 487</b>

### **3- 8 Note sur les sommes distribuables**

Les sommes distribuables correspondant aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs et se détaillent ainsi :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
Sommes distribuables de l'exercice en cours	5 152 048	3 406 207	10 808 628
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1238	912	1 604
<b>Total</b>	<b>5 153 286</b>	<b>3 407 118</b>	<b>10 810 232</b>

### **3- 9 Note sur les opérateurs créditeurs**

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à 141 130 Dinars contre un solde de 68 942 Dinars au 30/06/2020, détaillé comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Gestionnaire	119 893	58 016	114 907
- Dépositaire	21 238	10 926	20 407
<b>Total</b>	<b>141 131</b>	<b>68 942</b>	<b>135 314</b>

### **3- 10 Note sur les autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève à 240 367 Dinars au 30/06/2021 contre un solde de 250 926 Dinars au 30/06/2020 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
- Honoraires à payer (CAC)	6 652	5 968	19 482
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 235	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1 026	1 026	1 026
- Dividende à payer exercice 2008	35 665	35 664	35 665
- Dividende à payer exercice 2009	8 087	8 087	8 087
- Dividende à payer exercice 2010	643	643	643
- Dividende à payer exercice 2011	778	778	778



- Dividende à payer exercice 2012	736	737	736
- Dividende à payer exercice 2013	763	763	763
- Dividende à payer exercice 2014	6 631	6631	6 631
- Dividende à payer exercice 2015	2 892	2 892	2 892
- CMF à payer	17 096	8431	16 398
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	-1 338*	12 765	4 584
- TCL à régulariser	11808	11808	11 808
- Compte d'attente	916	916	916
- Etat taxes à payer	17 467	23 274	21 621
<b>TOTAL</b>	<b>240 366</b>	<b>250 926</b>	<b>262 574</b>

*\*Solde débiteur suite au règlement des frais dus et les jetons de présence de l'exercice 2020 au cours de deuxième trimestre 2021.*

### **3- 11 Note sur les charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève à 416 354 Dinars pour la période allant du 01/04/2021 au 30/06/2021 contre 194 627 Dinars pour la même période en 2020 et se détaille comme suit :

Libellé	2 <sup>ème</sup>		2 <sup>ème</sup>		
	Trimestre 2021	30/06/2021	Trimestre 2020	30/06/2020	31/12/2020
- Rémunération du gestionnaire	356 874	697 958	166 823	387 852	976 146
- Rémunération du dépositaire	59 480	116 327	27 804	64 642	162 691
<b>Total</b>	<b>416 354</b>	<b>814 285</b>	<b>194 627</b>	<b>452 494</b>	<b>1 138 837</b>

### **3- 12 Note sur les autres charges**

Le solde de ce poste s'élève à 73 785 Dinars pour la période allant du 01/04/2021 au 30/06/2021 contre 30 413 Dinars pour la même période en 2020 et se détaille comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>2<sup>ème</sup> Trimestre 2021</b>	<b>30/06/2021</b>	<b>2<sup>ème</sup> Trimestre 2020</b>	<b>30/06/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
-Rémunération d'intermédiaire et honoraires (CAC)	16 276	29 589	2 984	5 968	12 000
- Redevance CMF	49 983	97 753	23 365	54 321	136 715
-Autres charges/ Services bancaires	15	220	8	219	237
- TCL	7 511	14 034	4 056	8 781	21 038
<b>Total</b>	<b>73 785</b>	<b>141 596</b>	<b>30 413</b>	<b>69 289</b>	<b>169 990</b>

## **4 - AUTRES INFORMATIONS**

### **4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société a été confiée à « Attijari Gestion» gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,714 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'«Attijari Gestion» au titre du deuxième trimestre de l'année 2021 s'élève à 356 874 Dinars TTC.

### **4- 2 Rémunération du dépositaire**

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations le dépositaire perçoit une rémunération de 0,119 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d' « Attijari Bank » au titre du deuxième trimestre de l'année 2021 s'élève à 59 480 Dinars TTC.

## Annexe I

## Portefeuille Titres, Placements monétaires et Dépôts à terme Au 30/06/2021

Désignation Du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif
<b>Obligations</b>		<b>35 928 100.000</b>	<b>37 644 156.771</b>	<b>18.85%</b>
AMEN BANK 2009 TR A	20 000	532 600.000	550 031.925	0.28%
AMEN BANK 2011-1 TF	35 000	350 000.000	362 915.288	0.18%
AMEN BANK SUB 2016-1 CAT A TF	20 000	400 000.000	414 272.877	0.21%
AMEN BANK SUB. 2017-1 CAT A	20 000	400 000.000	404 022.356	0.20%
AMEN BANK SUB. 2020-3 CAT B	30 000	3 000 000.000	3 084 085.479	1.54%
ATL 2019-1 CATA TF	20 000	1 600 000.000	1 683 799.671	0.84%
ATL 2020-1	20 000	2 000 000.000	2 116 488.767	1.06%
ATTIJARI BANK SUB 2017 CAT A	20 000	400 000.000	402 011.178	0.20%
ATTIJARI LEASING 2015-1	20 000	400 000.000	404 786.850	0.20%
ATTIJARI LEASING 2015-1	3 080	61 600.000	62 337.175	0.03%
ATTIJARI LEASING 2016-2	10 000	600 000.000	612 387.946	0.31%
ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	20 000	1 200 000.000	1 206 075.617	0.60%
ATTIJARI LEASING 2019-1 CAT A	25 640	1 538 400.000	1 546 188.940	0.77%
ATTIJARI LEASING 2020-1 CAT A	60 000	6 000 000.000	6 291 156.165	3.15%
BNA SUBORDONNÉ 2017-1	20 000	400 000.000	402 335.562	0.20%
BTE 2016 -CATEGORIE A TF	5 000	100 000.000	102 546.411	0.05%
BTE 2019-1 CAT A TF	20 000	1 600 000.000	1 665 963.836	0.83%
CIL 2017/1	5 000	100 000.000	100 049.973	0.05%
HANNIBAL LEASE 2017-2 CAT A	10 000	400 000.000	423 876.384	0.21%
HL 2015-01	5 000	100 000.000	101 066.740	0.05%
STB 2008/2	8 000	200 000.000	203 789.589	0.10%
STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20 000	2 000 000.000	2 291 584.699	1.15%
STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	20 000	2 000 000.000	2 291 584.699	1.15%
STB SUBORDONNE 2019-1 CAT E	10 000	1 000 000.000	1 145 792.350	0.57%
TUNISIE LEASING 2021-1	12 500	1 250 000.000	1 270 463.014	0.64%
UIB 2011-1 CATEGORIE B	7 500	412 500.000	430 100.302	0.22%
UIB SUBORDONNE 2016- A TF	5 000	100 000.000	102 854.575	0.05%
ABC TUNISIE 2018-01 CATA TV	10 000	600 000.000	641 178.871	0.32%
AMEN BANK SUB 2021 CAT A	30 000	3 000 000.000	3 037 108.274	1.52%
AMEN BANK SUBORDONNE 2010	30 000	999 000.000	1 047 275.183	0.52%
ATB SUB 2017 CAT A	5 000	400 000.000	408 003.244	0.20%
ATTIJARI LEASING SUB 2018-1	600	24 000.000	24 073.244	0.01%
BH 2009	50 000	1 535 000.000	1 579 102.190	0.79%
MODERN LEASING SUB 2018-1	10 000	400 000.000	404 730.346	0.20%
UIB 2011-1 CATEGORIE A	7 500	75 000.000	78 760.065	0.04%
EMPRUNT NATIONAL 2014 CATEGORIE C	20 000	750 000.000	751 356.986	0.38%
<b>BTA</b>		<b>36 821 748.845</b>	<b>37 863 006.803</b>	<b>18.96%</b>
BTA 6,3 % MARS 2026	2 900	2 795 310.000	2 847 486.828	1.43%
BTA 6,3 % OCTOBRE 2026	400	369 880.000	393 016.798	0.20%
BTA6% JUIN 2023	6 400	6 117 760.000	6 276 935.570	3.14%
BTA6% OCTOBRE2023	45	42 282.000	44 903.852	0.02%
BTA6% OCTOBRE2023	7 800	7 328 880.000	7 783 334.336	3.90%
BTA6% OCTOBRE2023	2 015	1 940 378.505	2 030 655.040	1.02%

BTA6.7%AVRIL2028	1 100	1 039 390.000	1 072 742.133	0.54%
BTA6.7%AVRIL2028	4 350	4 140 808.500	4 220 410.395	2.11%
BTA6.7%AVRIL2028	5 000	4 900 900.000	4 963 519.215	2.49%
BTA6.7%AVRIL2028	5 728	5 633 659.840	5 701 498.825	2.85%
BTA6.9% MAI2022	2 500	2 512 500.000	2 528 503.811	1.27%
<b>TITRES OPCVM</b>		<b>8 781 479.889</b>	<b>8 932 650.039</b>	<b>4.47%</b>
SICAV AXIS TRESORERIE	4 502	500 082.160	481 930.096	0.24%
FCP SMART EQUILIBRE OBLIG	3 134	300 058.562	305 113.704	0.15%
FIDELITY OBLIGATION SICAV	20 088	2 087 191.223	2 089 634.112	1.05%
FIDELITY SICAV PLUS	26 270	3 000 083.395	3 166 296.830	1.59%
SANADAT SICAV	4 922	530 573.362	527 987.862	0.26%
TUNISO EMIRATIE SICAV	22 749	2 363 491.187	2 361 687.435	1.18%
<b>Certificats de Dépôt</b>		<b>36 497 275.812</b>	<b>36 839 600.819</b>	<b>18.45%</b>
CD03/05/21_60J_5MD_ATTIJARIBANK_7.25%	1	4 952 243.722	4 999 194.607	2.50%
CD07/06/21_90J_12MD_ATTIJARIBANK_7.25%	1	11 829 097.606	11 874 073.769	5.95%
CD08/04/21_90J_2MD_ATTIJARIBANK_7.23%	1	1 971 593.448	1 998 074.320	1.00%
CD13/04/21_90J_18MD_BIAT_7.23%	1	17 744 341.036	17 968 258.123	9.00%
<b>Créances sur opérations de pensions livrées</b>		<b>19 501 676.802</b>	<b>19 599 761.179</b>	<b>9.81%</b>
PPL_B0522_AB_03/06/2021_29j_7.25%_2.5MD	2489	2 500 292.559	2 514 391.431	1.26%
PPL_B0522_AB_04/06/2021_31j_7.25%_5MD	4983	5 000 071.895	5 027 259.786	2.52%
PPL_B0522_AB_07/06/2021_30j_7.25%_10MD	9948	10 000 656.263	10 048 992.769	5.03%
PPL_B0522_AB_10/06/2021_32j_7.25%_2MD	1989	2 000 656.085	2 009 117.193	1.01%
<b>Total Portefeuille Titres,Placements monétaires et Dépôts à terme</b>		<b>137 530 281.348</b>	<b>140 879 175.611</b>	<b>70.54%</b>

## **TUNISO-EMIRATIE SICAV**

### **SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2021**

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2021**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société TUNISO EMIRATIE SICAV (TES) pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2021, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 173.879.418 DT et un résultat de la période de 2.691.846 DT.

#### **Introduction :**

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société TES, comprenant le bilan au 30 Juin 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

#### **Etendue de l'examen :**

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

#### **Opinion :**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « TES » arrêtés au 30 Juin 2021, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Paragraphe d'observation :**

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société TUNISO EMIRATIE SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

**Autres obligations légales et réglementaires**

- Les emplois en liquidité et quasi liquidité représentent au 30 Juin 2021, 33.54% du total actif dépassant ainsi le seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres OPCVM représentent au 30 Juin 2021, 5.82% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% prévu par l'article 2 du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- L'encours des opérations de pension livrée portant sur des titres d'emprunt de l'Etat représente à la date de 30 Juin 2021 10.79% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par le décret n°2012-3415 du 31 décembre 2012 portant l'application des dispositions des OPCVM.
- La TUNISO-EMIRATIE SICAV a souscrit un billet de trésorerie de plus d'un an « BIT\_ENDA\_4000\_9.1%\_20/01/2024\_1090J » et ce, contrairement aux dispositions de l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 qui prévoit que les valeurs mobilières négociables sur les marchés relevant de la Banque Centrale de Tunisie sont des titres de créance à court terme.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ces questions.

Tunis, le 30 juillet 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**  
**LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C**  
**Chiheb GHANMI**

**BILAN**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<i><b>ACTIF</b></i>	Note	30/06/2021	30/06/2020	31/12/2020
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<b>96 830 302</b>	<b>51 894 641</b>	<b>79 106 367</b>
Obligations et valeurs assimilées		86 730 079	46 357 061	72 469 679
Tires des Organismes de Placement Collectif		10 100 223	5 537 580	6 636 688
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>76 977 689</b>	<b>58 049 850</b>	<b>56 166 661</b>
Placements monétaires	5	42 586 335	48 562 653	38 160 060
Disponibilités		34 391 355	9 487 198	18 006 601
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<b>71 427</b>	<b>42 144</b>	<b>45 526</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>173 879 418</b>	<b>109 986 635</b>	<b>135 318 554</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	172 023	83 860	134 905
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	129 539	72 629	87 124
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>301 562</b>	<b>156 489</b>	<b>222 029</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	168 055 760	106 030 949	126 425 374
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 630	937	1 114
Sommes distribuables de l'exercice en cours		5 520 467	3 798 260	8 670 037
<b>ACTIF NET</b>		<b>173 577 856</b>	<b>109 830 146</b>	<b>135 096 525</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>173 879 418</b>	<b>109 986 635</b>	<b>135 318 554</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<b>1 656 949</b>	<b>2 886 078</b>	<b>812 391</b>	<b>1 403 464</b>	<b>3 182 985</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 399 260	2 628 390	660 385	1 251 458	3 030 978
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		257 688	257 688	152 006	152 006	152 006
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<b>1 295 837</b>	<b>2 416 653</b>	<b>744 532</b>	<b>1 424 270</b>	<b>3 821 154</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>2 952 786</b>	<b>5 302 731</b>	<b>1 556 923</b>	<b>2 827 734</b>	<b>7 004 138</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	12	(170 790)	(317 443)	(82 614)	(157 019)	(404 745)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>2 781 996</b>	<b>4 985 288</b>	<b>1 474 309</b>	<b>2 670 716</b>	<b>6 599 394</b>
<b>Autres charges</b>	13	(72 047)	(137 206)	(47 662)	(93 596)	(211 436)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 709 948</b>	<b>4 848 082</b>	<b>1 426 647</b>	<b>2 577 119</b>	<b>6 387 958</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		529 405	672 385	1 230 928	1 221 141	2 282 079
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>3 239 353</b>	<b>5 520 467</b>	<b>2 657 575</b>	<b>3 798 260</b>	<b>8 670 037</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(529 405)	(672 385)	(1 230 928)	(1 221 141)	(2 282 079)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(37 063)	151 587	(85 520)	(42 368)	103 739
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		18 961	58 621	4 484	20 013	203 628
Frais de négociation de titres		0	0	0	0	0
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>2 691 846</b>	<b>5 058 290</b>	<b>1 345 612</b>	<b>2 554 764</b>	<b>6 695 325</b>



**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinar)

	Période du 01/04 au 30/06/2021	Période du 01/01 au 30/06/2021	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 691 846</b>	<b>5 058 290</b>	<b>1 345 612</b>	<b>2 554 764</b>	<b>6 695 325</b>
Résultat d'exploitation	2 709 948	4 848 082	1 426 647	2 577 119	6 387 958
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(37 063)	151 587	(85 520)	(42 368)	103 739
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	18 961	58 621	4 484	20 013	203 628
Frais de négociation de titres	0	0	0	0	0
<b>DISTRIBUTIONS DES DIVIDENDES</b>	<b>(3 551 249)</b>	<b>(3 551 249)</b>	<b>(2 174 537)</b>	<b>(2 174 537)</b>	<b>(2 174 537)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>15 872 322</b>	<b>36 974 291</b>	<b>37 138 065</b>	<b>36 334 153</b>	<b>57 459 971</b>
<b>Souscriptions</b>					
- Capital	148 031 768	202 359 447	89 209 722	99 001 375	182 948 650
- Régularisation des sommes non distribuables	207 340	245 862	(18 086)	(14 652)	107 697
- Régularisation des sommes distribuables	5 398 426	9 498 978	3 584 199	4 295 150	9 020 411
<b>Rachats</b>					
- Capital	(126 264 283)	(160 991 931)	(51 020 634)	(61 557 143)	(125 463 186)
- Régularisation des sommes non distribuables	(169 326)	(193 201)	6 775	2 863	(96 015)
- Régularisation des sommes distribuables	(11 331 603)	(13 944 865)	(4 623 911)	(5 393 440)	(9 057 586)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>15 012 919</b>	<b>38 481 332</b>	<b>36 309 139</b>	<b>36 714 381</b>	<b>61 980 759</b>
<b>ACTIF NET</b>					
En début de période	158 564 938	135 096 525	73 521 007	73 115 766	73 115 766
En fin de période	173 577 856	173 577 856	109 830 146	109 830 146	135 096 525
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>					
En début de période	1 454 895	1 259 614	677 980	685 420	685 420
En fin de période	1 671 771	1 671 771	1 059 432	1 059 432	1 259 614
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>103,829</b>	<b>103,829</b>	<b>103,669</b>	<b>103,669</b>	<b>107,252</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,58%</b>	<b>3,23%</b>	<b>1,65%</b>	<b>3,33%</b>	<b>6,69%</b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif, Elle a été créée le 29 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable « TUNISO EMIRATIE SICAV » bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021

La « Banque de Tunisie et des Emirats » assure les fonctions de distributeur et de dépositaire de fonds et de titres.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée à partir du 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et la SICAV elle-même.

### **NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2021, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### **NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par la SICAV.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement de coupon.

### **3.2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société TUNISO EMIRATIE SICAV détient six lignes de BTA dont la souche a été ouverte à l'émission après le 1er janvier 2018, elles sont valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines. Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthodes comptable a été appliqué d'une manière prospective et aucun retraitement n'a été opéré sur les données présentées comparativement dans les états financiers arrêtés au 30 Juin 2021.

### **3.3 Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4 Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins-value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable, elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6 Traitement des opérations de pension livrée**

- **Titres mis en pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

- **Titres reçus en pension**

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

**NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES :**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à : **96.830.302 DT** et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif net	Intérêts courus/+o u- V potentiel
<b>Obligations &amp; valeurs assimilées</b>			<b>83 609 100</b>	<b>86 730 079</b>	<b>49,97%</b>	<b>3 120 979</b>
<b>Obligations</b>			<b>55 683 550</b>	<b>57 549 709</b>	<b>33,15%</b>	<b>1 866 159</b>
AB-2010_15A_31/08		5 000	166 500	174 455	0,10%	7 955
AB-2010_15A_31/08		2 000	66 600	69 782	0,04%	3 182
AB-S-2009_15A_30/09_A		15 000	399 450	412 524	0,24%	13 074
AB-S-2009_15A_30/09_B		15 000	399 450	416 527	0,24%	17 077
AB-S-2016-1_5A_21/11_A		20 000	400 000	414 403	0,24%	14 403
AB-S-2016-1_7A_21/11_B		5 000	300 000	310 948	0,18%	10 948
AB-S-2017-1_7A_30/04_C		5 000	500 000	505 232	0,29%	5 232
AB-S-2017-1_7A_30_04_C		5 000	500 000	505 232	0,29%	5 232
AB-S-2020-3_5A_12_02_B		20 000	2 000 000	2 056 057	1,18%	56 057
AB-S-2020-3_7A_12_02_C		50 000	5 000 000	5 143 189	2,96%	143 189
AB-S-2021-1_10A_30_04_B		20 000	2 000 000	2 024 596	1,17%	24 596
AB-S-2021-1_7A_30_04_A		30 000	3 000 000	3 036 487	1,75%	36 487
ABC TUNISIE2020-1_7A_22/06_B		10 000	1 000 000	1 002 268	0,58%	2 268
ABC TUNISIE2020-1_7A_22_06_B		20 000	2 000 000	2 004 537	1,15%	4 537
AIL 2015-1_7A_06/08_B		4 300	172 000	181 736	0,10%	9 736
ATB2009-B2_20A_20/05		10 000	533 100	535 995	0,31%	2 895
ATL2014-2_7A_09/02_C		5 000	100 000	102 428	0,06%	2 428
ATL2015-1_7A_13/07_C		5 000	200 000	212 147	0,12%	12 147
ATL2015-2_7A_25/02_C		10 000	400 000	408 561	0,24%	8 561
ATL2016-1_7A_27/06_C		4 000	160 000	160 109	0,09%	109
ATL2017-1_7A_15/03_C		5 000	300 000	305 539	0,18%	5 539
ATL2017-2_5A_02/03_B		10 000	400 000	409 112	0,24%	9 112
ATL2017-2_7A_02/03_C		5 000	400 000	408 434	0,24%	8 434
ATL-S-2017-2_7A_16/10		3 000	240 000	250 721	0,14%	10 721
ATL2020-1_5A_16/10_A		55 000	5 500 000	5 820 344	3,35%	320 344
ATTIJARI BANK2015_7A_30/10_B		5 000	200 000	208 022	0,12%	8 022
ATTIJARI BANK2017_5A_31/05_A		5 000	100 000	100 503	0,06%	503
ATTIJARI LEASING2016-		2 000	40 000	40 805	0,02%	805

2_5A_03/03_A						
ATTIJARI LEASING2016-2_7A_03/03_C		3 000	180 000	183 716	0,11%	3 716
BH2009 15A 31/12 A		10 000	307 000	315 579	0,18%	8 579
BH-S-2018-1_5A_20/04		5 000	200 000	202 604	0,12%	2 604
BNA-S-2018-1_5A_10/08_F		2 500	150 000	158 815	0,09%	8 815
BNA-S-2018-1_5A_10/08_V		2 500	150 000	158 891	0,09%	8 891
BTE2010_20A_17/09_B		20 000	1 000 000	1 036 799	0,60%	36 799
BTE2019_7A_10/01_B		5 000	500 000	521 677	0,30%	21 677
BTK2009-C_15A_26/02		10 000	266 300	271 436	0,16%	5 136
BTK2009-D_20A_26/02		5 000	225 000	228 606	0,13%	3 606
BTK 2014-1_7A_15/12_B		15 000	300 000	309 699	0,18%	9 699
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	40 000	40 894	0,02%	894
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	40 000	40 894	0,02%	894
CIL2016-2_5A_15/02_F		2 000	40 000	40 894	0,02%	894
CIL2017-2_5A_15/03		3 000	120 000	122 258	0,07%	2 258
CIL2020-1		15 000	1 200 000	1 207 180	0,70%	7 180
HL2015-1_7A_25/11_B		10 000	400 000	415 137	0,24%	15 137
HL2015-2_7A_28/03_B		10 000	400 000	406 538	0,23%	6 538
HL2017-2_7A_10/07_B		3 000	240 000	254 700	0,15%	14 700
HL2017-2_7A_10_07_B		2 000	160 000	169 800	0,10%	9 800
HL2017-3_5A_26_01_A		5 000	200 000	205 471	0,12%	5 471
HL2017-3_7A_26_01_B		10 000	800 000	822 567	0,47%	22 567
HL2018-2_5A_25_02_A		2 000	120 000	123 228	0,07%	3 228
HL2018-2_7A_25_02_B		3 000	300 000	309 528	0,18%	9 528
HL2020-2_5A_13_11_B		50 000	5 000 000	5 267 178	3,03%	267 178
HL2020-2_5A_1311_B		20 000	2 000 000	2 106 871	1,21%	106 871
HL2020-3_5A_2901_B		30 000	3 000 000	3 103 621	1,79%	103 621
MEUBX2016_7A_30/06_A	AMEN BANK	3 000	180 000	191 335	0,11%	11 335
STB2008-2_16A_18/02		15 000	375 000	382 105	0,22%	7 105
STB2010-1_15A_23/03_B		3 000	79 890	80 818	0,05%	928
STB2010-1_15A_23/03_B		2 000	53 260	53 879	0,03%	619
STB-S-2019-1_5A_29/11_E		10 000	1 000 000	1 151 068	0,66%	151 068
TL2014-2_7A_15/12_B		10 000	200 000	206 770	0,12%	6 770
TL2016-1_7A_05/04_B		10 000	400 000	405 911	0,23%	5 911
TL2016-2_7A_01/03_B		3 000	180 000	183 778	0,11%	3 778
TL2017-1_7A_07/06_B		5 000	300 000	301 231	0,17%	1 231
TL2017-2_7A_08/02_B		15 000	1 200 000	1 230 841	0,71%	30 841
TL2018-1_7A_07/05_B		10 000	800 000	807 908	0,47%	7 908

TLF2020-1_5A_28/05_B		10 000	800 000	806 916	0,46%	6 916
TLF2020-1_5A_28/05_B		10 000	800 000	806 916	0,46%	6 916
TLF2020-S_5A_29/01		15 000	1 500 000	1 575 485	0,91%	75 485
TLF2020-1_5A_15/04_TF		20 000	2 000 000	2 032 741	1,17%	32 741
UIB2009-1C_20A_17/07		30 000	1 350 000	1 410 410	0,81%	60 410
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	275 000	286 734	0,17%	11 734
UIB2011-1B_20A_26/08		5 000	275 000	286 734	0,17%	11 734
UIB2016_5A_06/01_A		5 000	100 000	102 855	0,06%	2 855
<b>Bons du trésor assimilables</b>			<b>27 925 550</b>	<b>29 180 370</b>	<b>16,81%</b>	<b>1 254 820</b>
BTA 5,60% AOUT 2022		7 000	6 729 100	7 249 805	4,18%	520 705
BTA 6% AVRIL 2024		2 000	1 933 600	2 000 574	1,15%	66 974
BTA 6,30% MARS 2026		500	458 500	486 066	0,28%	27 566
BTA 6,30% OCTOBRE 2026		1 300	1 257 850	1 325 670	0,76%	67 820
BTA 6,7% AVRIL 2028		2 800	2 665 050	2 752 868	1,59%	87 818
BTA 7,2% MAI 2027		2 000	1 807 250	1 854 383	1,07%	47 133
BTA 7,3% DEC 2027		4 500	4 071 500	4 262 310	2,46%	190 810
BTA 7,4% FEV 2030		300	263 700	272 858	0,16%	9 158
BTA 8% NOVEMBRE 2030		1 000	911 500	954 182	0,55%	42 682
BTA 7.5% JAN 2028		6 000	5 480 000	5 645 912	3,25%	165 912
BTA 7.5% DEC 2028		2 600	2 347 500	2 375 741	1,37%	28 241
<b>Titres OPCVM</b>	-	-	<b>10 007 305</b>	<b>10 100 223</b>	<b>5,82%</b>	<b>92 918</b>
<b>Actions des SICAV</b>			<b>5 420 459</b>	<b>5 515 353</b>	<b>3,18%</b>	<b>94 895</b>
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV		17 355	1 772 322	1 774 184	1,02%	1 862
SANADETT SICAV		1 219	132 128	130 763	0,08%	-1 364
FIDELITY SICAV PLUS		24 419	2 826 146	2 943 198	1,70%	117 051
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV		6 300	689 863	667 208	0,38%	-22 655
<b>Parts des FCP</b>			<b>4 586 846</b>	<b>4 584 870</b>	<b>2,64%</b>	<b>-1 976</b>
FCP HELION SEPTIM		9 255	1 004 240	999 207	0,58%	-5 033
FCP HELION MONEO		9 401	1 000 097	973 699	0,56%	-26 398
FCP SMART EQUILIBRE		26 829	2 582 509	2 611 964	1,50%	29 455
<b>TOTAL</b>			<b>93 616 405</b>	<b>96 830 302</b>	<b>55,78%</b>	<b>3 213 898</b>
<b>Pourcentage par rapport à l'actif</b>					<b>55,69%</b>	

**NOTE 5 : PLACEMENTS MONÉTAIRES ET DISPONIBILITÉS :****5.1. Placements monétaires :**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2021 à : **42.586.335 DT** et se détaille ainsi :

Désignation	Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2021	% Actif net	Intérêts courus
<b>Certificats de dépôt</b>		<b>14 237 676</b>	<b>14 538 334</b>	<b>8,38%</b>	<b>300 658</b>
CD_ML_2000_8.85%_03/01/2022_360J		1 869 913	1 932 788	1,11%	62 876
CD_BTK_5000_8.32%_05/01/2022_365J		4 688 827	4 839 725	2,79%	150 898
CD_BTE_1000_7.25%_02/07/2021_10J		998 392	999 839	0,58%	1 447
CD_BTE_2000_7.25%_01/07/2021_10J		1 996 784	2 000 000	1,15%	3 216
CD_BTK_5000_8.83%_17/03/2022_350J		4 683 759	4 765 982	2,75%	82 223
<b>Compte à terme</b>		<b>5 000 000</b>	<b>5 154 924</b>	<b>2,97%</b>	<b>154 924</b>
BTE_5000_8.62%_18/01/2022_365J		5 000 000	5 154 924	2,97%	154 924
<b>Créances sur opérations de pensions livrées*</b>		<b>18 497 334</b>	<b>18 766 081</b>	<b>10,81%</b>	<b>268 748</b>
PL_BNA_7.25_01/12/2021_285J (1)		6 999 475	7 185 544	4,14%	186 069
PL_BH_7.23_2000_16/07/2021_86J (2)		1 999 844	2 028 360	1,17%	28 516
PL_BH_7.25_2000_30/09/2021_118J (3)		2 000 143	2 011 019	1,16%	10 876
PL_BH_7.25_2500_01/09/2021_90J (4)		2 499 645	2 513 740	1,45%	14 095
PL_BH_7.25_2500_14/09/2021_104J (5)		2 499 113	2 513 709	1,45%	14 596
PL_BH_7.25_2500_17/08/2021_76J (6)		2 499 113	2 513 709	1,45%	14 596
<b>Billets de trésorerie</b>		<b>4 000 000</b>	<b>4 126 996</b>	<b>2,38%</b>	<b>126 996</b>
BIT_ENDA_4000_9.1%_20/01/2024_1090J		4 000 000	4 126 996	2,38%	126 996
<b>Total</b>		<b>41 735 009</b>	<b>42 586 335</b>	<b>24,53%</b>	<b>851 325</b>
<b>Pourcentage par rapport à l'actif</b>				<b>24,49%</b>	

1) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 7,3% Décembre 2027) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 7 567 titres pour un montant de 6 999 475 dinars au profit de la BNA opérée en date du 19/02/2021 pour une durée de 285 jours avec un taux de 7,25%.

2) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 6 % Octobre 2023) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 1 956 titres pour un montant de 1 999 844 dinars au profit de la BH opérée en date du 21/04/2021 pour une durée de 86 jours avec un taux de 7,23%.

3) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 6,6% Mars 2027) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 2 206 titres pour un montant de 2 000 143 dinars au profit de la BH opérée en date du 04/06/2021 pour une durée de 118 jours avec un taux de 7,25%.

4) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 5% Février 2022) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 2 469 titres pour un montant de 2 499 645 dinars au profit de la BH opérée en date du 03/06/2021 pour une durée de 90 jours avec un taux de 7,25%.

5) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 5% Février 2022) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 2 469 titres pour un montant de 2 499 113 dinars au profit de la BH opérée en date du 02/06/2021 pour une durée de 104 jours avec un taux de 7,25%.

6) Il est à noter qu'une ligne BTA (BTA 5% Février 2022) a fait l'objet d'une opération de prise en pension portant sur 2 469 titres pour un montant de 2 499 113 dinars au profit de la BH opérée en date du 02/06/2021 pour une durée de 76 jours avec un taux de 7,25%.



## 5.2. Valeurs mobilières détenues détaillées par émetteur/garant :

Au bilan, les valeurs mobilières détenues par la société TES et figurant parmi les composantes des rubriques "Portefeuille-Titres" et "Placement monétaires", totalisent au 30 Juin 2021 une valeur comptable de **115.495.632 DT**, soit **66.42 %** du total actif. Elles se détaillent, par émetteur et/ou garant, comme suit :

Emetteur/Garant	Obligations	BTA	Titres d'OPCV M	Certificats de dépôt	Billets de trésorerie	Total	% Actif
ETAT	0	29 180 370	0	0	0	29 180 370	16,78%
AB	15 260 767 (1)	0	0	0	0	15 260 767	8,78%
ABC	3 006 805	0	0	0	0	3 006 805	1,73%
AIL	181 736	0	0	0	0	181 736	0,10%
ATB	535 995	0	0	0	0	535 995	0,31%
ATL	8 077 395	0	0	0	0	8 077 395	4,65%
ATTIJARI BANK	308 525	0	0	0	0	308 525	0,18%
ATTIJARI LEASING	224 521	0	0	0	0	224 521	0,13%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	0	0	1 774 184	0	0	1 774 184	1,02%
BH	518 182	0	0	0	0	518 182	0,30%
BNA	317 706	0	0	0	0	317 706	0,18%
BTE	1 558 476	0	0	2 999 839	0	4 558 315	2,62%
BTK	809 742	0	0	9 605 707	0	10 415 448	5,99%
CIL	1 452 121	0	0	0	0	1 452 121	0,84%
ENDA	0	0	0	0	4 126 996	4 126 996	2,37%
FCP HELION SEPTIM	0	0	999 207	0	0	999 207	0,57%
FCP HELION MONEO	0	0	973 699	0	0	973 699	0,56%
FCP SMART EQUILIBRE	0	0	2 611 964	0	0	2 611 964	1,50%
FIDELITY SICAV PLUS	0	0	2 943 198	0	0	2 943 198	1,69%
HL	13 184 639	0	0	0	0	13 184 639	7,58%
INTERNATIONAL E OBLIGATAIRE SICAV	0	0	667 208	0	0	667 208	0,38%
ML	0	0	0	1 932 788	0	1 932 788	1,11%
SANADETT SICAV	0	0	130 763	0	0	130 763	0,08%
STB	1 667 870	0	0	0	0	1 667 870	0,96%
TL	8 358 496	0	0	0	0	8 358 496	4,81%
UIB	2 086 732	0	0	0	0	2 086 732	1,20%
<b>Total</b>	<b>57 549 709</b>	<b>29 180 370</b>	<b>10 100 223</b>	<b>14 538 334</b>	<b>4 126 996</b>	<b>115 495 632</b>	<b>66,42%</b>

(1) Dont un emprunt obligataire d'une valeur de 188 517 DT émis par MEUBLATEX et garanti par l'AMEN BANK.

## NOTE 6 : CRÉANCES D'EXPLOITATION

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à : **71.427 DT**, contre : **42.144 DT** au 30/06/2020 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Intérêts des dépôts à vue à recevoir	59 880	42 144	35 239
Retenues à la source / B.T.A	11 546	0	10 287
<b>Total</b>	<b>71 427</b>	<b>42 144</b>	<b>45 526</b>

## NOTE 7 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à : **172.023 DT**, contre : **83.860 DT** au 30/06/2020 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du dépositaire	2 480	2 493	5 000
Rémunération du distributeur	169 544	81 367	129 905
<b>Total</b>	<b>172 023</b>	<b>83 860</b>	<b>134 905</b>

## NOTE 8 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2021 à : **129.539 DT**, contre : au 30/06/2021 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2021</u>	<u>30/06/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	17 778	1 778	9 844
Redevances du CMF	14 293	7 787	11 305
Rémunération du PDG	3 596	443	871
Rémunération du personnel	11 467	6 873	6 495
Loyer	3 999	2 498	3 255
Etat, taxes et versements assimilés	29 698	39 734	951
Publications et frais divers	5 180	3 700	4 391
Jetons de présence à payer	9 360	9 360	18 812
Dividendes à payer	7 080	4 351	3 985
Charges constatées d'avance (maintenance BFI)	-6 602	-6 542	-2 973
Autres créditeurs (publicité)	9 763	2 646	6 262
Intérêts perçus d'avance	23 926	0	23 926
<b>Total</b>	<b>129 539</b>	<b>72 629</b>	<b>87 124</b>

## NOTE 9 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 1er Avril au 30 Juin 2021, se détaillent ainsi :

---

	<b>AU 30/06/2021</b>
<hr/>	
<b><u>Capital en début de période</u></b>	
Montant	126 425 374
Nombre de titres	1 259 614
Nombre d'actionnaires	585
<b><u>Souscriptions réalisées</u></b>	
Montant	202 359 447
Nombre de titres émis	2 016 168
Nombre d'actionnaires nouveaux	114
<b><u>Rachats effectués</u></b>	
Montant	-160 991 931
Nombre de titres rachetés	-1 604 011
Nombre d'actionnaires sortants	-58
<b><u>Autres mouvements</u></b>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	151 587
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	58 621
Régularisation des sommes non distribuables	52 661
Frais de négociation de titres	0
<b><u>Capital en fin de période</u></b>	
Montant	168 055 760
Nombre de titres	1 671 771
Nombre d'actionnaires	641

---

**NOTE 10 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 30/06/2021 à : **2.886.078 DT**  
contre : **1.403.464 DT** pour la même période de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/04 au 30/06/2021</u>	<u>Période du 01/01 au 30/06/2021</u>	<u>Période du 01/04 au 30/06/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 30/06/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2020</u>
<b><u>Revenus des obligations</u></b>					
- Intérêts	1 032 036	1 991 708	494 791	920 270	2 325 498
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>					
- Intérêts des BTA	367 224	636 682	165 593	331 189	705 481
<b><u>Revenus des titres OPCVM</u></b>					
- Dividendes	257 688	257 688	152 006	152 006	152 006
<b>TOTAL</b>	<b>1 656 949</b>	<b>2 886 078</b>	<b>812 391</b>	<b>1 403 464</b>	<b>3 182 985</b>

**NOTE 11 : REVENUS DES PLACEMENTS MONÉTAIRES**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 30/06/2021 à : **2.416.653 DT**  
contre : **1.424.270 DT** pour la même période de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>Période du 01/04 au 30/06/2021</u>	<u>Période du 01/01 au 30/06/2021</u>	<u>Période du 01/04 au 30/06/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 30/06/2020</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2020</u>
Intérêts des billets de trésorerie	104 312	207 939	64 121	117 935	435 122
Intérêts des comptes à terme	85 964	154 924	49 768	199 176	312 336
Intérêts des certificats de dépôt	626 694	1 192 417	380 266	778 674	1 785 048
Intérêts des dépôts à vue	58 049	126 795	41 887	55 555	111 103
Revenus des opérations de prises en pension	420 819	734 578	208 490	272 930	1 177 545
<b>TOTAL</b>	<b>1 295 837</b>	<b>2 416 653</b>	<b>744 532</b>	<b>1 424 270</b>	<b>3 821 154</b>

**Note 12 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2021 au 30/06/2021 à : **317.443 DT**  
contre : **157.019 DT** pour la même période de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<b>Période du 01/04 au 30/06/2021</b>	<b>Période du 01/01 au 30/06/2021</b>	<b>Période du 01/04 au 30/06/2020</b>	<b>Période du 01/01 au 30/06/2020</b>	<b>Période du 01/01 au 31/12/2020</b>
Rémunération du dépositaire	1 247	2 480	1 247	2 493	5 000
Rémunération du distributeur	169 544	314 964	81 367	154 526	399 745
<b>TOTAL</b>	<b>170 790</b>	<b>317 443</b>	<b>82 614</b>	<b>157 019</b>	<b>404 745</b>

**NOTE 13 : AUTRES CHARGES**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2021 au 30/06/2021 à : **137.206 DT**  
contre : **93.596 DT** pour la même période de l'exercice 2020 et se détaillent comme suit :

	<b>Période du 01/04 au 30/06/2021</b>	<b>Période du 01/01 au 30/06/2021</b>	<b>Période du 01/04 au 30/06/2020</b>	<b>Période du 01/01 au 30/06/2020</b>	<b>Période du 01/01 au 31/12/2020</b>
Honoraires du commissaire aux comptes	3 989	7 934	3 989	7 978	16 044
Redevances du CMF	42 385	78 739	20 341	38 631	99 934
Rémunération du PDG	3 080	6 126	3 080	6 160	12 387
Rémunération du personnel	3 857	7 672	3 857	7 714	15 513
Etat, taxes et versements assimilés	4 896	9 057	2 481	5 002	11 315
Loyer	374	744	374	748	1 504
Contribution sociale de solidarité	20	220	0	200	200
Publications et frais divers	1 695	3 372	1 820	3 640	7 319
Jetons de présence	4 675	9 298	4 675	9 349	18 801
Maintenance logiciel BFI	1 765	3 511	1 765	3 531	7 100
Divers publicité (compagne)	5 279	10 501	5 279	10 559	21 234
Autres services extérieurs	32	32	0	0	0
Autres	0	0	0	85	85
<b>TOTAL</b>	<b>72 047</b>	<b>137 206</b>	<b>47 662</b>	<b>93 596</b>	<b>211 436</b>

## **NOTE 14 : RÉMUNÉRATION DU DÉPOSITAIRE ET DU DISTRIBUTEUR**

### **14.1 Rémunération du dépositaire**

La banque "Banque de Tunisie et des Emirats" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres sa rémunération est fixée à 5,000 dinars TTC par an.

### **14.2 Rémunération du distributeur**

La distribution des titres de la "TUNISO-EMIRATIE SICAV" est confiée depuis le 6 Janvier 2010 à la "Banque de Tunisie et des Emirats", celle-ci est chargée d'assurer dans les meilleures conditions la commercialisation de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération de 0.4% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISO EMIRATIE SICAV a obtenu l'agrément du CMF N°03-2015 du 30 janvier 2015 pour assurer la distribution de ses propres actions.

En conséquence la distribution des titres de TUNISO EMIRATIE SICAV est assurée depuis le 06 avril 2015 par la « Banque de Tunisie et des Emirats » et par la SICAV elle-même.